

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET
NGOKO

COMMUNE DE GARI-GOMBO



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

BOUMBA ET NGOKO DIVISION

GARI-GOMBO COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les
secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de
l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement Durable
(CNVD)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement
Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE	4
RESUMÉ EXÉCUTIF	5
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	8
LISTE DES TABLEAUX.....	9
LISTE DES FIGURES	12
LISTE DES PHOTOS.....	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE	14
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	16
I.1 Champ géographique et populations cibles	16
I.2 Plan de sondage	16
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête	18
I.4 Collecte et analyse des données	19
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MAROUA 1 ^{er}	21
II.1Présentation de la commune.	21
II.1.1 Situation administrative et historique.....	21
II.1.2 Situation démographique	21
II.1.3 Situation géographique	21
II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle.....	22
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation.....	24
2.2.1 Éducation.....	24
2.2.1.1 Education de base.....	24
2.2.1.2 Enseignements secondaires et professionnels.....	24
2.2.2 Santé	25
2.2.3 Infrastructures hydraulique.....	25
2.2.4 Service communal.....	26
II.3Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles.....	26
II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau	26
II.3.2 Secteur santé	28
II.3.3 Secteur de l'éducation	29
II.3.4 Secteur des services communaux.....	30
CHAPITRE III : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES	31

III.1 Présentation de la Population cible	31
III.2 Approvisionnement en eau potable.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune.....	Erreur ! Signet non défini.
III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune	Erreur ! Signet non défini.
III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune	Erreur ! Signet non défini.
III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune	Erreur ! Signet non défini.
III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable	Erreur ! Signet non défini.
III.3 Accès et offre de santé	Erreur ! Signet non défini.
III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune de Gari-Gombo	Erreur ! Signet non défini.
III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires	Erreur ! Signet non défini.
III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires	Erreur ! Signet non défini.
III.4 Services de l'éducation.....	Erreur ! Signet non défini.
III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune de Gari-Gombo	Erreur ! Signet non défini.
III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire	Erreur ! Signet non défini.
III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école	Erreur ! Signet non défini.
III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle	Erreur ! Signet non défini.
III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO	67
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	67
IV. 2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	69
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	80

PRÉFACE

Les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) sont au premier rang des acteurs du Développement Local. Elles ont pour devoir, de veiller à l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Pour s'arrimer à cette exigence, plusieurs activités ont été menées par la municipalité depuis 1991 l'année de création de la Commune de Gari-Gombo. Au-delà d'une «coopération décentralisée» prodiguée dans la constitution camerounaise et légiférée par les lois de juillet 2004 sur la décentralisation, elle a noué des relations de partenariat et de coopération avec des bailleurs de fonds, ceci lui ayant permis de bénéficier de la réalisation de nombreux ouvrages dans les domaines de la Santé, Education, Hydraulique, Travaux public, etc... Avec l'avènement d'une société inclusive nécessitant une redistribution équitable des ressources aux populations, il est nécessaire d'apprécier le niveau de satisfaction que perçoivent les populations des services qui leur sont offerts.

D'où la réalisation de l'enquête portant sur la perception du niveau de satisfaction des ménages par rapport aux services à eux offerts par ladite commune et réalisée par l'OSC dénommée «Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement Durable (CNVD)», avec l'appui financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans sa troisième phase et le soutien technique de l'Institut National de la Statistique (INS). Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) peut être défini comme le droit de regard des citoyens, à titre individuel ou collectif, exercé à quelque niveau du processus de développement. Il s'agit d'une démarche orientée vers l'honnêteté morale - la nécessité et l'obligation de rendre des comptes lequel repose sur l'engagement citoyen et civique : ce sont donc les citoyens ordinaires et/ou les organisations de la Société Civile qui veillent directement ou indirectement à amener-procéder et obliger des détenteurs du pouvoir à rendre compte. Face à un tel contexte, les réponses et avis des ménages ayant fait l'objet d'enquête démontrent à suffisance que beaucoup reste à faire. Les résultats de cette enquête permettront à ladite municipalité d'améliorer l'efficacité de l'action publique en général et en particulier celle de la Commune. Cette dynamique de recherche **«de solutions aux problèmes communs»** est aujourd'hui d'autant plus possible que le fait marquant du XXème siècle est l'avènement de la Décentralisation, avec le transfert croissant des compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées.

L'enjeu du présent rapport est de mobiliser l'intelligence collective relevant des savoirs - connaissances - expériences et compétences pour en faire jaillir des modalités d'actions efficaces et efficientes, aptes à faire de l'inclusion économique et sociale un domaine d'excellence, à partir des résultats obtenus par cette enquête et les recommandations proposées.

Il sera donc nécessaire de poursuivre cette mobilisation sociale collective pour que les objectifs gagés de cette action ne relèvent pas d'un rêve inatteignable mais contribuent à des concrétisations porteuses de sens et de résultats partout dans notre Commune ; d'où notre engagement personnel.

RESUMÉ EXÉCUTIF

Le Cameroun dispose d'un ensemble d'institutions spécialisées dans le contrôle de la gestion des finances publiques telles que l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF), le contrôle supérieur de l'Etat, la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC), etc. Ces instruments se préoccupent dans la plupart des cas de l'action des gestionnaires. L'avis des populations bénéficiaires des services publics n'étant relégué qu'au second plan. Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) vient donc compléter cet arsenal de mécanisme de contrôle en mettant l'accent non sur l'action des gestionnaires mais sur l'appréciation des populations sans distinction sur la qualité des services qui leur sont fournis. Le CCAP vient donc donner la parole aux populations même les plus démunies en leur permettant de se prononcer sur la qualité des services qui leur sont fournis.

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique peut donc être défini comme toute action de la part des citoyens ou des organisations de la société civile qui vise à (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens, (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes et des moyens qui y sont affectés, (iii) réorienter les axes de développement en fonction des besoins nouveaux identifiés et à (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (*administratif, juridictionnel, parlementaire*). Le CCAP peut se faire sur plusieurs axes, mais un seul axe celui de l'évaluation des services fournis a été retenu dans le cadre de la mise en œuvre de ce mécanisme dans la commune de Gari-Gombo.

L'enquête sur le CCAP dans la commune de Gari-Gombo a été réalisée dans le cadre des activités du Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont l'un des indicateurs de résultats de sa troisième phase est le « *Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information* ». Elle a été effectuée par l'Organisation de la Société Civile (OSC) dénommée « *Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement Durable (CNVD)* » avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS).

L'enquête a été réalisée sur un échantillon représentatif de 320 ménages sélectionnés avec une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées à deux degrés. Au premier degré, les Zones de Dénombrement (ZD) ont été sélectionnées à travers un tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les résultats obtenus de cette enquête ont permis d'avoir la perception que les populations de la commune de Gari-Gombo ont sur la qualité des services qui leur sont offerts dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation et par l'institution communale. De façon globale les populations sont satisfaites des services fournis dans ces secteurs et par l'institution communale.

Dans le domaine de l'hydraulique, 37% des ménages sont insatisfaits de l'approvisionnement en eau

dans leur village/quartier.

Dans le secteur de la santé, les formations sanitaires locales permettent de résoudre la plupart des problèmes de santé rencontrés selon 73% des ménages. Aussi, la proportion de ménages insatisfaits des services offerts par la formation sanitaire la plus proche du ménage est de 17%.

En ce qui concerne le secteur de l'éducation, il ressort de l'enquête que seulement 2% des ménages sont insatisfaits des services de l'éducation pour la maternelle. En ce qui concerne le primaire, 13% de ménages ont déclaré être insatisfaits des services de l'éducation de ce cycle d'enseignement dans leur village. Quant au secondaire, il y a seulement 3% de ménages qui ont la perception d'être insatisfaits des services de l'éducation de ce niveau d'enseignement.

Pour ce qui est des prestations de l'institution communale, 32% des ménages sont insatisfaits.

L'analyse de ces résultats a permis de dégager les points forts et les points à améliorer dans chacun de ces quatre secteurs dans la commune. Sur la base des points perfectibles, des recommandations ont été formulées pour améliorer le niveau de satisfaction des ménages par rapport aux services qui leur sont fournis dans ces secteurs. Ces recommandations ont été traduites en plans d'actions opérationnels dont la mise en œuvre permettra de conduire des changements. Les recommandations formulées dans chacun de ces secteurs sont les suivantes :

Secteur de l'hydraulique

- Construction de points d'eau potable supplémentaires ;
- Traitement de l'eau destinée à la consommation des ménages ;
- Mise en place systématique des comités de gestion pour chaque point d'eau ;
- Renforcement des capacités des comités de gestion pour l'entretien des points d'eau ;

Secteur de la santé

- Création, construction et équipement des centres de santé supplémentaires ;
- Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux ;
- Équipements des formations sanitaires ;
- Amélioration de la qualité des services offerts ;
- Affectation du personnel dans les formations sanitaires.

Secteur de l'éducation

- Création, construction et équipement d'un établissement de formation professionnelle (SAR/SM) ;

- Création des établissements supplémentaires d'enseignement secondaire
- Construction et équipement de nouvelles salles de classes ;
- Equipement des salles de classes existantes ;
- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants ;
- Réduction des frais exigibles (inscription et APEE).

Services communaux

- Information de la population sur les offres de service de la commune ;
- Amélioration de la communication sur les activités communales ;
- Activation d'une cellule de lutte contre la corruption dans la commune et sensibilisation des usagers sur la gratuité du service public ;
- Plus d'implication des populations dans la prise des décisions ;
- Organisation par les conseillers municipaux de réunions de compte-rendu des sessions des conseils municipaux aux populations pour informer les populations sur le budget communal et son exécution.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

AIMF	Association Internationale des Maires Francophones
ANIF	Agence Nationale d'Investigation Financière
APEE	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
BCCTD	Brigade de Contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées
BIP	Budget d'Investissement Public
CC	Comité de Concertation
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
CEFAM	Centre de Formation pour l'Administration Municipale
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CNVD	Coalition Nationale des Volontaires pour le Développement Durable
COGES	Comité de Gestion
CONAC	Commission Nationale Anti-Corruption
CONAFIL	Comité National des Finances Locales
CSI	Centre de Santé Intégré
CISL	Comité Interministériel des Services Locaux
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
DCTD	Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EC-ECAM 4	Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
FEICOM	Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunal
INS	Institut National de la Statistique
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PADDL	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement participatif
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UPE	Unité Primaire d'Echantillonnage
ZD	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

PAGES

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Gari-Gombo.....	19
Tableau 3.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune.....	28
Tableau 3.2 : Etat des lieux des formations sanitaires (FOSA) couvrant la commune.....	29
Tableau 3.3 : Etat des lieux des services de l'éducation.....	30
Tableau 3.4 : Inventaire des services communaux.....	32
Tableau 0-1 : Répartition (%) dans la commune de Gari-Gombo des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe.....	33
Tableau 0-2 : Répartition (%) dans la commune de Gari-Gombo des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge.....	34
Tableau 0-3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence.....	35
Tableau 0-4 : Utilisation d'une source d'eau publique.....	36
Tableau 0-5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée.....	37
Tableau 0-6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages.....	38
Tableau 0-7 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau.....	39
Tableau 0-8 : Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau.....	39
Tableau 0-9 : Intervenants dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	39
Tableau 0-10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES.....	39
Tableau 0-11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.....	40
Tableau 0-12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence.....	41
Tableau 0-13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	42
Tableau 0-14 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable.....	42
Tableau 0-15 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence.....	43
Tableau 1- 16 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence.....	44

Tableau 1- 17 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé.....	45
Tableau 1- 18 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l’obtention des soins.....	46
Tableau 1- 19 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l’obtention des soins.....	47
Tableau 1- 20 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l’obtention des soins.....	48
Tableau 1- 21 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	50
Tableau 1- 22 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	51
Tableau 1- 23 : Actions des ménages dans la commune en vue de l’amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d’action et le milieu de résidence.....	52
Tableau 2- 24 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d’enseignement, l’ordre d’enseignement et le milieu de résidence.....	53
Tableau 2- 25 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d’un établissement scolaire.....	54
Tableau 3- 26 : Répartition (%) des ménages selon le milieu de résidence et la proximité de l’établissement en fonction du cycle.....	54
Tableau 3- 27 : Distance moyenne parcourue et temps moyen pour se rendre à l’établissement scolaire fréquenté.....	55
Tableau 3- 28 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l’établissement fréquenté par cycle d’enseignement.....	55
Tableau 3 29 : Nombre moyen d’élèves par salle de classe et appréciation de la fréquence de présence de l’enseignant dans la classe.....	56
Tableau 3- 30 : Proportion (%) des ménages ne participant pas aux réunions de l’APEE selon le milieu de résidence.....	57
Tableau 3- 31 : Répartition des ménages selon l’appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence.....	57
Tableau 3- 32 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés de l’école ont été réfectionnées suivant le type d’acteur selon le cycle d’enseignement.....	58

Tableau 3- 33 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction.....	59
Tableau 3- 34 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	60
Tableau 3- 35 : Proportion (%) des actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	61
Tableau 3- 36 : Proportion (%) des actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	61

LISTE DES FIGURES	Pages
<i>Figure 2.1.3 carte de la commune de Gari-Gombo</i>	22
<i>Figure 2.2.1 carte des infrastructures scolaires</i>	23
<i>Figure 2.2.2 carte de formations sanitaire</i>	25
<i>Figure 2.2.3 carte des infrastructures hydrauliques</i>	26
<i>Figure 0-1 : Répartition des populations des ménages enquêtés en fonction du sexe</i>	34
<i>Figure 0-2 : Utilisation d'une source d'eau publique</i>	
<i>Figure 0-3 : Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau</i>	40
<i>Figure 1- 4 : Proportion des ménages selon les préférences</i>	47

LISTE DES PHOTOS

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La problématique de la performance dans la gestion des finances publiques est une constante dans la réflexion des pouvoirs publics. L'Etat cherche en permanence à rationaliser ses dépenses tout en accroissant les recettes. L'objectif étant d'améliorer qualitativement et quantitativement les investissements publics pour faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. C'est ainsi qu'on peut observer d'année en année une augmentation du Budget d'Investissement Public (BIP) mais la question de l'efficacité et de l'efficience de la gestion des ressources continue de se poser. La mise en œuvre de la décentralisation qui implique un transfert de compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) participe à l'atteinte de cette efficacité dans la gestion des ressources publiques. La décentralisation crée un rapprochement entre les gestionnaires et les bénéficiaires des investissements publics qui peuvent à un moment être consultés sur les choix des priorités d'investissement.

La recherche de cette performance dans la gestion des finances publiques a conduit l'Etat à mettre en place un plan de modernisation de la gestion des finances publiques dans le cadre de la réforme des finances publiques. Les objectifs globaux de ce plan sont :

- d'améliorer la performance de la gestion des finances publiques en consolidant la discipline budgétaire, en recentrant les ressources publiques vers les priorités de la croissance et de la réduction de la pauvreté, en renforçant l'efficacité du rôle de l'État et des services publics ;
- d'opérer une mutation des modes de gestion et des comportements de l'administration conformément aux principes définis dans le cadre du nouveau régime financier pour établir un mode de gestion des finances publiques axé sur les résultats.

Le nouveau régime financier fait de la performance et de l'optimisation des ressources un critère essentiel de gestion. Ce régime financier propose l'adoption d'une stratégie de gestion des dépenses publiques basée sur une meilleure allocation des ressources et sur le principe économique de l'optimisation des résultats sous contraintes budgétaires c'est à dire un budget basé sur les résultats, pour améliorer l'efficacité de l'action publique, au service de tous, citoyens, usagers, contribuables et agents de l'Etat.

L'une des grandes innovations de cette réforme, est la budgétisation par programme. Par programme, il faut entendre au sens de l'article 8 de la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, un **«ensemble d'actions à mettre en œuvre au sein d'une administration pour la réalisation d'un objectif déterminé dans le cadre d'une fonction»**. Désormais, la présentation des dépenses et des recettes du budget se fait donc par l'indication d'actions et d'objectifs à atteindre. Parmi les principes du budget programme, la pluriannualité et l'exigence de la performance constituent un pas en avant dans la modernisation de la gestion économique et financière. Avec la pluriannualité, la mise en œuvre des

projets peut se dérouler au-delà d'un exercice budgétaire, ce qui garantit une meilleure prévisibilité à moyen terme.

La mise en œuvre de cette réforme des finances publiques nécessite aussi l'utilisation des systèmes de gestion informatisés garantissant une transparence dans la gestion des ressources et une efficacité dans la production des états financiers. C'est ainsi qu'avec le Programme National de Développement Participatif (PNDP) et le Ministère des finances, une stratégie a été mise en place permettant la formation et une assistance permanente aux acteurs de la chaîne budgétaire et comptable des Communes, dans l'optique de parvenir à une amélioration significative de la production des comptes administratifs et des comptes de gestion dans les toutes les Communes du Cameroun. Le PNDP a, avec l'appui de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), procédé au déploiement dans l'ensemble des Communes du progiciel intégré SIM_ba qui permet à l'ordonnateur et au comptable d'exécuter le budget selon la même nomenclature harmonisée. Ce qui va améliorer les délais de reddition des comptes mais aussi la qualité des comptabilités et la célérité en matière de contrôle avec un impact sur la gouvernance financière.

En matière du contrôle de la gestion des finances publiques, le Cameroun dispose d'un ensemble d'institutions spécialisées telles que l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF), le Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE), la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC), etc. Ces instruments se préoccupent dans la plupart des cas de l'action des gestionnaires. L'avis des populations bénéficiaires des services publics n'étant relégué qu'au second plan. Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) vient donc compléter cet arsenal de mécanisme de contrôle en mettant l'accent non sur l'action des gestionnaires mais sur l'appréciation des populations sans distinction sur la qualité des services qui leur sont fournis. Le CCAP vise à promouvoir la gouvernance, accroître l'efficacité de l'action publique et renforcer les moyens d'action en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés. Le CCAP vient donc donner la parole aux populations même les plus démunies en leur permettant de donner leur perception de la qualité des services qui leur sont fournis. C'est dans cette optique que cette enquête a été réalisée dans la commune de Gari-Gombo pour avoir la perception des populations de cette commune sur la qualité des services publics qui leur sont fournis par la commune en tant qu'institution et dans les secteurs sociaux de base que sont l'éducation, l'hydraulique et la santé dont les compétences sont déjà transférées par l'Etat aux communes dans le cadre de la décentralisation.

Ce rapport est structuré autour de quatre chapitres. Le premier chapitre présente le cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et Développement Local au Cameroun, dans le deuxième on retrouve la synthèse méthodologique de l'enquête. Le troisième chapitre, fait une présentation des principaux résultats de l'enquête. Le quatrième et dernier chapitre ressort le plan d'action élaboré pour l'amélioration de l'offre de services publics dans la commune de Gari-Gombo.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

1.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 28 quartiers/villages de la commune de Gari-Gombo. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

1.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de xxx. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

1.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action

Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

1.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) CNVD (Coalition Nationale des Volontaires du Développement) sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 08 au 15 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Gari-Gombo

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nombre ménages enquêtés	Nombre ménages vides	Nombre de Refus	Nombre ménages absents	Observations
	799	Baobab	18	0	1	0	Un ménage non enquêté
	800	Plateau	18	1	0	0	Un ménage non enquêté et vide
	801	Quartier général	19	0	0	0	RAS
	802	Sous-Prefecture	19	0	0	0	RAS
	803	Quartier général	19	0	0	0	RAS
	804	Ngoko, Ngopia , Ouessou	19	0	0	0	RAS
	807	Messe Kpolita	19	0	0	0	RAS
	808	Ndeng sfil	19	0	0	0	RAS
	809	Ndeng sfil	19	0	0	0	RAS
	810	Ngareta Lom et Ngaresso	19	0	0	0	RAS
	811	Kélemba et Difolo	19	0	0	0	RAS
	812	Tombi	19	0	0	0	RAS
	813	Momzopia, Noumbankoué, Mopoué	19	0	0	0	RAS
	814	Sanga	19	0	0	0	RAS
	815	Paya1 et 2	19	0	0	0	RAS
	816	Ngarissingo	19	0	0	0	RAS
	817	Gribi et Mang	19	0	0	0	RAS
Total	16		321	1	1	0	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition du CNVD, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

II.1Présentation de la commune.

La Commune de Gari-Gombo est située dans la région de l'EST, département de la Boumba et Ngoko. La ville de Gari-Gombo, est située à 560 km de Yaoundé, la capitale politique du Cameroun et à 227 km de Bertoua, capitale régionale de l'Est. Elle s'étend sur une superficie de 5500 km².

II.1.1 Situation administrative et historique

La ville de Gari-Gombo a été créée vers les années 1925 par les Yanghérés en provenance de la république centrafricaine. De part sa position stratégique notamment à la frontière des 2 pays Gari-Gombo a été érigée district en 1984, puis en arrondissements le 16 juillet 1992. Elle Dotée d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et ayant un organe délibérant, la Commune de Gari-Gombo a à sa tête un Maire élu et 02 adjoints.

II.1.2 Situation démographique

La population de la commune de Gari-Gombo est estimée à 26527 habitants dont 24524 pour les populations hôte et 2003 pour les populations réfugiés selon les résultats des travaux du diagnostic participatif du CADE finalisé en juin 2018 elle est constituée de 04 principaux groupes ethniques autochtones : Kako Yanghéré, Mbimo et Baka issus de 02 chefferies de 2nd degré (Cantons) : Mbimo et Yanghéré. Cette commune compte 39 villages et 3 grands groupements pygmées. Il est à noter la présence de nombreux allogènes minoritaires.

II.1.3 Situation géographique

La Commune de Gari-Gombo est située dans la région de l'Est, Département de la Boumba et Ngoko. Elle est limitée :

- ☐ Au nord par l'arrondissement de Ndélélé,
- ☐ Au sud par l'arrondissement de Yokadouma
- ☐ A l'est par la république centrafricaine,
- ☐ A l'ouest par l'Arrondissement de Messock (Département du Haut-Nyong).

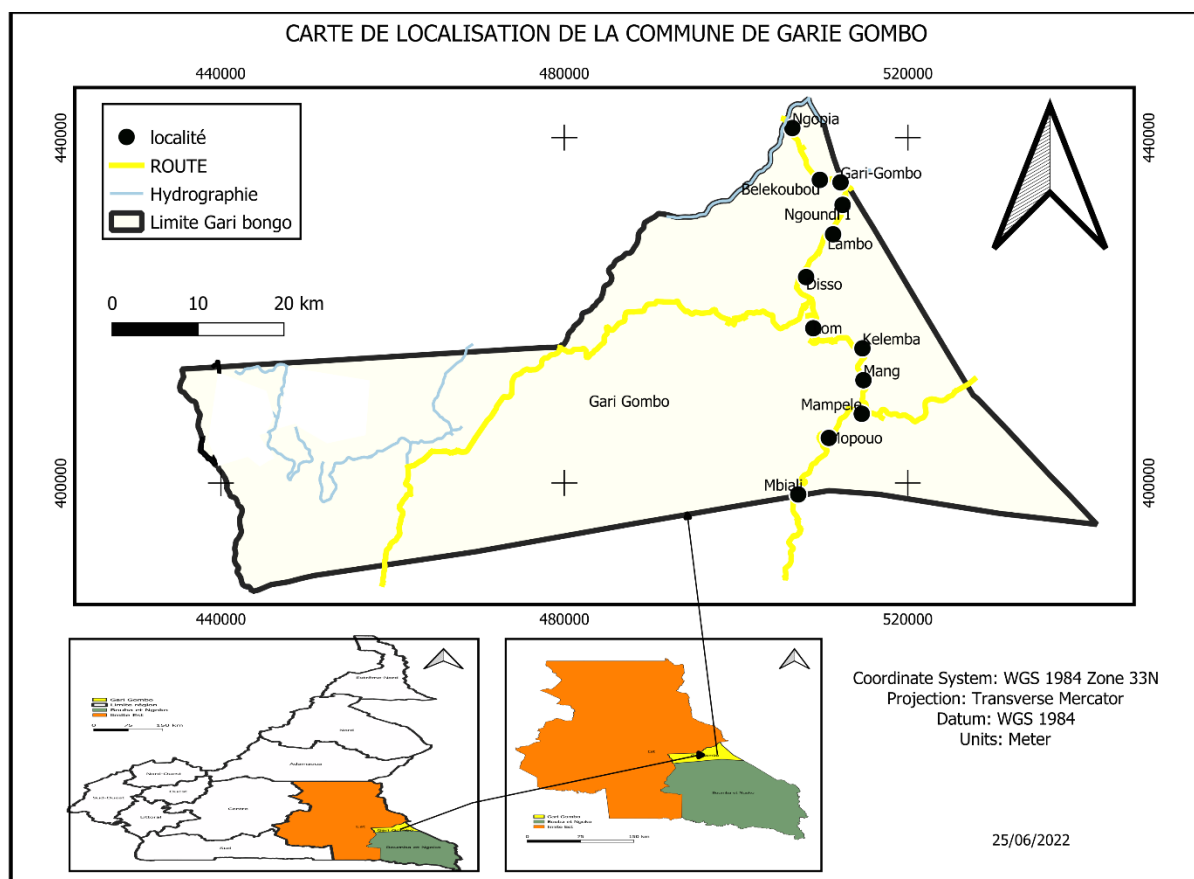


Figure 2.1.3 carte de la commune de Gari-Gombo

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les Principales activités économiques menées dans la commune sont : l'exploitation forestière, l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat, l'apiculture, la chasse et la pêche.

2.1.4.1. Agriculture

L'agriculture est caractérisée ici par des petites exploitations familiales. Les cultures pratiquées sont :

- Les cultures vivrières à savoir : Le manioc, l'arachide, le plantain, le macabo, la patate douce, le haricot, le maïs, l'igname, le melon.
- Les cultures maraîchères : La laitue, le persil, la pastèque, le gombo, le piment, la tomate.
- Les cultures fruitières et pérennes : Le café, le cacao, le palmier à huile, l'avocat, l'orange, le safou, l'ananas, la papaye, le kola, la goyave, la canne à sucre. Le palmier à huile est en pleine expansion avec les investissements de moyenne importance réalisés par les élites tandis que le café est en chute depuis le désengagement de l'Etat.

2.1.4.2. L'élevage

L'élevage pratiqué dans la commune de Gari-Gombo est dominée par le petit bétail (caprins et ovins) les autres élevages sont marginaux. Les Bauvin quant à eux ne se retrouvent que sporadiquement dans l'espace urbain ou l'ont trouvé une importance communautés musulmane.

La volaille est de type traditionnel et ne se limite qu'à quelque poule et canard. Il faut noter que les conflits agros pastoraux sont courants entre les éleveurs et les agriculteurs du fait de l'élevage en divagation

La commune est bien drainée avec les principaux cours d'eau que sont : Ngoko, Mbangué La pêche artisanale est pratiquée, toute l'année, dans les cours d'eau ainsi que dans des marécages. Elle se fait à la ligne, à la nasse, au filet ou par barrage du cours d'eau.

2.1.4.3. Chasse, cueillette et ramassage des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)

La chasse se fait toute l'année et la période de grande capture est la saison des pluies. La chasse est pratiquée par les hommes dans tous les villages. Le piégeage à collet en fibre ou en acier est la principale technique de chasse utilisée. Les espèces les plus chassées sont les petits mammifères et les petits ruminants ; Les PFNL sont récoltés ou ramassés autour du village par les femmes, les hommes et les enfants. Il s'agit de la mangue sauvage, du djansang, des chenilles, du vin de palme, des lianes, des champignons, des escargots, du miel, partie de ces produits est commercialisée et procure des revenus aux populations.

2.1.4.4. Couverture socio-culturelle

La population de GARI-GOMBO est en majorité monothéiste ; elle pratique principalement deux grandes religions notamment l'Islam et le Christianisme.

Il existe aussi des arbres sacrés comme le Padouck, le Djéck, le Moabi et l'ilomba. Ces arbres sont exploités dans la médecine traditionnelle. L'abattage abusif de certains de ces arbres pourrait ainsi mettre fin aux pratiques liées aux traditions locales ou ancestrales et entraîner la perte de l'identité culturelle. La majeure partie de la population dans les différents villages et campements pygmées attachent une importante valeur culturelle à la terre héritée de leurs ancêtres.

Les Baka sont animistes et pratiquent le rite « NJENGUI » annuellement et à cette occasion, ils abattent un éléphant. Sur le plan ethnique, l'on distingue les yanghere les mbimo, les et les Baka et des peuples allogènes que sont les maka'a, les Baya, les Kako, les Bamouns, les Bamilékés, les centrafricains et les ressortissants du grand Nord. La commune de GARI-GOMBO présente une structure sociale hiérarchisée. L'organisation des villages/quartiers présente une stratification à trois niveaux : le premier niveau correspond au chef de canton ; il en existe 02 : Le canton Mbimo, et le

canton Yanghééré Le deuxième niveau correspond au chef de troisième degré dont le rôle est d'administrer la population. Il est assisté par des chefs de blocs ou notable et des chefs de communautés constituant le troisième niveau. Cette organisation de la société est renforcée par la présence d'autres formes d'autorités au rang desquelles :

- L'autorité administrative représentée par le Préfet et le Sous-préfet ;
- L'autorité Municipale représentée par le Maire ;
- Les autorités Religieuses (Imam, prêtre ; pasteur, etc.).

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Les CTD depuis l'avènement de la décentralisation ont vu leur cahier de charge se rallonger notamment l'approvisionnement en eau potable, santé, éducation et certains services communaux.

2.2.1 Éducation

2.2.1.1 Education de base

Le secteur de l'éducation de base est bien représenté dans la commune, seulement 08 villages ne disposent pas de structures du secteur. La commune totalise 48 structures dans l'éducation de base dont 27 primaires et 21 maternelles.

2.2.1.2 Enseignements secondaires et professionnels

La commune totalise 03 structures dans les enseignements secondaires dont 01 CES, 01 Lycée Bilingue 01 CETIC.

Carte 2.2.1 infrastructure scolaire de la commune de Gari-Gombo

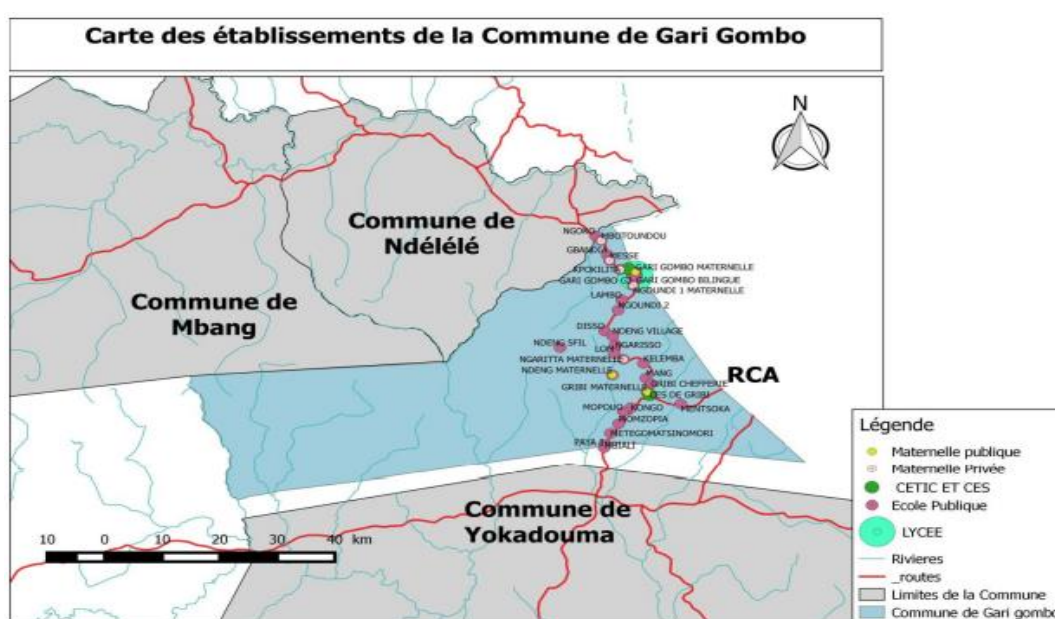


Figure 2.2.1 carte des infrastructures scolaires

2.2.2 Santé

La couverture sanitaire des populations de la Commune est assurée par un Centre Médical d'arrondissement et de Un Centre de Santé Intégré (CSI) disséminés sur le territoire communal.

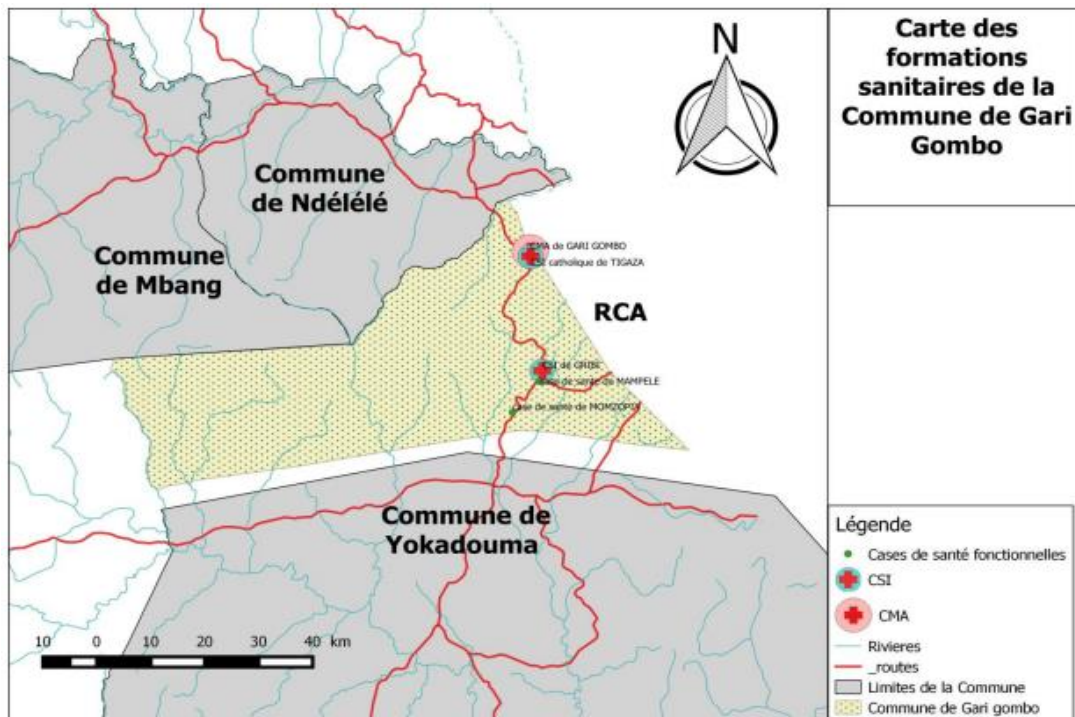


Figure 2.2.2 carte de formations sanitaire

2.2.3 Infrastructures hydraulique

La commune dispose des forages, des puits et adduction d'eau tel que repartie sur la carte ;

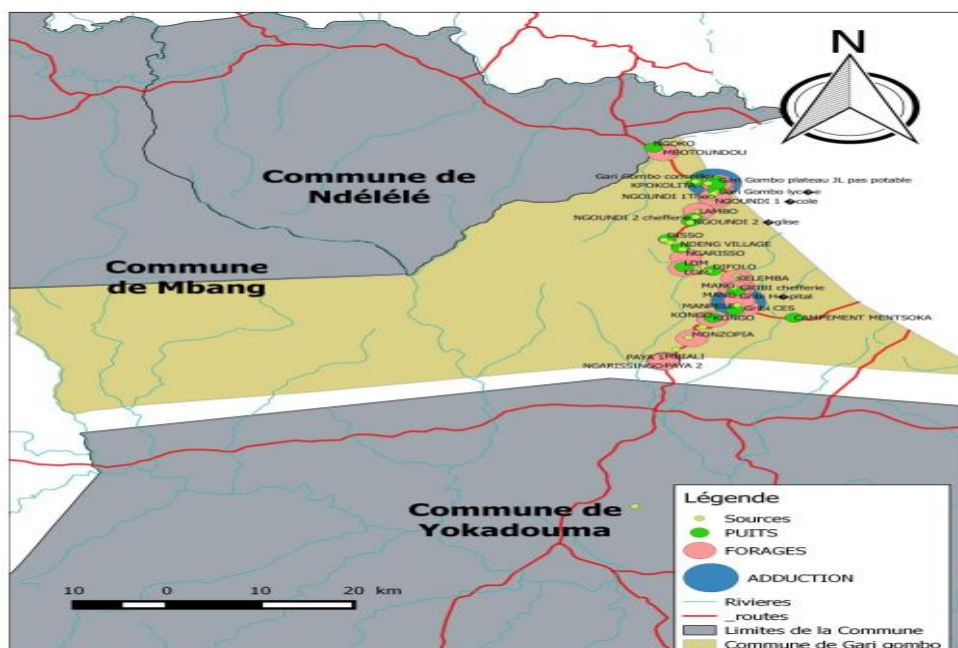


Figure 2.2.3 carte des infrastructures hydrauliques

2.2.4 Service communal

La commune de Gari-Gombo fourni plusieurs services aux usagers dans plusieurs secteurs, toutefois lors de la réalisation du CCAP nous avons noté l'absence de l'exécutif communal

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Les informations des sectoriels rencontrés au sein de la commune de Gari-Gombo nous ont permis de renseigner les tableaux ci-dessous

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Le secteur hydraulique est assez diversifié dans la commune de Gari-Gombo on rencontre en effet sept types de points d'eaux dont : les puits avec pompe à motricité humaine, les Forages avec pompe à motricité humaine ; les sources et. Tout ce potentiel hydraulique a été évalué pendant l'enquête en termes de nombre, de fonctionnalité, et d'une disponibilité d'un mécanisme de gestion et d'entretien fonctionnel. Les données de cette enquête sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 3.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type	Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	32	09	20	05
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0
Forages avec pompe à motricité humaine	50	14	12	04
Forage avec pompe électrique	0	0	0	0
Borne-fontaine	0	0	0	0
Source	12	03	0	0
Réseau d'adduction d'eau communal	0	0	0	0
Total	94	36	32	09

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

De ce tableau, il ressort que la source d'approvisionnement en eau la plus représentative dans la commune de Gari-Gombo est constituée des puits avec pompe à motricité humaine. Les forages avec pompe à motricité humaine, les sources se succèdent respectivement en deuxième, troisième et quatrième place en termes de nombre. Cependant, il apparaît que plusieurs de ces points d'eaux ne sont pas fonctionnels ou ne disposent pas d'un comité de gestion et d'entretien lorsque nous observons le tableau nous constatons que la plus part des point d'eau de la commune n'ont pas de comité de gestion et ceux qui en n'ont ne sont pas fonctionnel.

II.3.2 Secteur santé

La santé étant un besoin universel, chaque citoyen voudrait y avoir accès en tout lieu et en tout temps. la commune de Gari-Gombo dispose de certaines formations sanitaires comme présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 3.2 : Etat des lieux des formations sanitaires (FOSA) couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Appui (préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	1	1	1	OUI	O	O	N	O	N
Centre Médical d'Arrondissement	1	1	1	0	O	O	O	O	N
Hôpital de district	0	0	0	NON	N	N	N	N	N
Hôpital régional	0	0	0	0	N	N	N	N	N
Hôpital de référence	0	0	0	0	N	N	N	N	N
Formation sanitaire privée	2	2	2	OUI	N	N	N	N	N
Autres (à préciser)	—	—	—	—					
Total	4	4	4						

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'analyse de ce tableau nous montre que la commune est très faiblement couverte par les formations sanitaires ; et aussi le type de formation sanitaire de catégorie moyenne ne dispose pas d'un plateau technique bien fourni. Nous constatons également que les COSA et la commune ont un rôle important dans la fonctionnalité des formations sanitaires, car ceux-ci permettent un fonctionnement efficace et efficient de la FOSA.

II.3.3 Secteur de l'éducation

L'assurance du développement d'une CTD est aussi centrée sur l'éducation des populations qui s'y trouvent, le tableau ci-dessous présent la situation des services d'éducation dans la commune.

Tableau 3.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	35	21	0	5	21
	Privé laïc	1	1	0	0	1
	Privé confessionnel	2	1	0	1	1
	Ecole de parents	0	14	0	0	14
Primaire	Public	35	27	0	12	27
	Privé laïc	1	1	0	0	1
	Privé confessionnel	3	1	0	1	1
	Ecole de parents	0	1	0	0	1
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	3	14	0	3	14
	Privé laïc	0	3	0	0	3
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	3	3	0	3	3
	Privé laïc	0	0	0	0	0
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Total		83	87	0	25	87

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'analyse de ce tableau nous permet de constater le déficit dans le secteur de l'éducation de base car la commune n'ait pas entièrement couverte par des écoles et il faut noter également le manque infrastructure en matériaux définitifs pour les écoles existant et le faible taux de couverture des programmes scolaires dus à l'absence des enseignants d'après certaines sources.

II.3.4 Secteur des services communaux

Les services qu'offrent les municipalités sont multiples, pour le cas de notre étude, nous avons recensé quelques un comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 3.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	OUI	90 JOURS
Délivrance des documents d'urbanisme	NON	SANS DELAIS
Aménagement des voiries	NON	SANS DELAIS
Gestion des déchets / Assainissement	NON	SANS DELAIS
Légalisation des documents	OUI	SANS DELAIS
Authentification des documents	OUI	SANS DELAIS
Hygiène et salubrité	NON	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	NON	
Aménagement des aires de jeux	NON	
Eclairage public	NON	
Transport public	NON	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	OUI	
Autres (à préciser) _____	___	

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Force est de constater qu'aux vue de ce tableau la commune de satisfait pas entièrement sa population ; car tous ces service ne sont pas fonctionnelle, ici nous constatons qu'il y'a que 3 services qui fonctionnent bien que leur fonctionnement est remis en cause par les populations.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX RÉSULTATS ET AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES

L'objectif de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique réalisée dans la Commune de Gari-Gombo est de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation, ainsi que leurs perceptions sur la satisfactions des services fournis par ladite Commune en tant qu'institution, de rechercher les raisons éventuelles de non satisfaction des populations le cas échéant et de faire des suggestions pour l'amélioration de leur niveau de satisfaction.

III.1 Présentation de la Population cible

La population enquêtée est constituée de 323 ménages, répartis dans villages/quartiers de la commune de Gari-Gombo, sans distinction de sexe, chef de ménages ou tout résident du ménage disposant des informations recherchées par l'étude.

Il ressort des personnes enquêtées que : 79,3% sont des chefs de ménages parmi lesquels, 66,2% sont en zone urbaine et 82,7% en zone rurale. Les autres répondants sont soit des épouses des chefs de ménages (7,4%) soit les fils ou filles des chefs de ménages (5,3%) ou encore des personnes qui ont un lien de parenté avec le ménage ou pas , c'est le cas des parents du chef de ménage ou de son épouse. Il y a aussi le cas des répondants ayant ou pas un lien avec le chef de ménage.

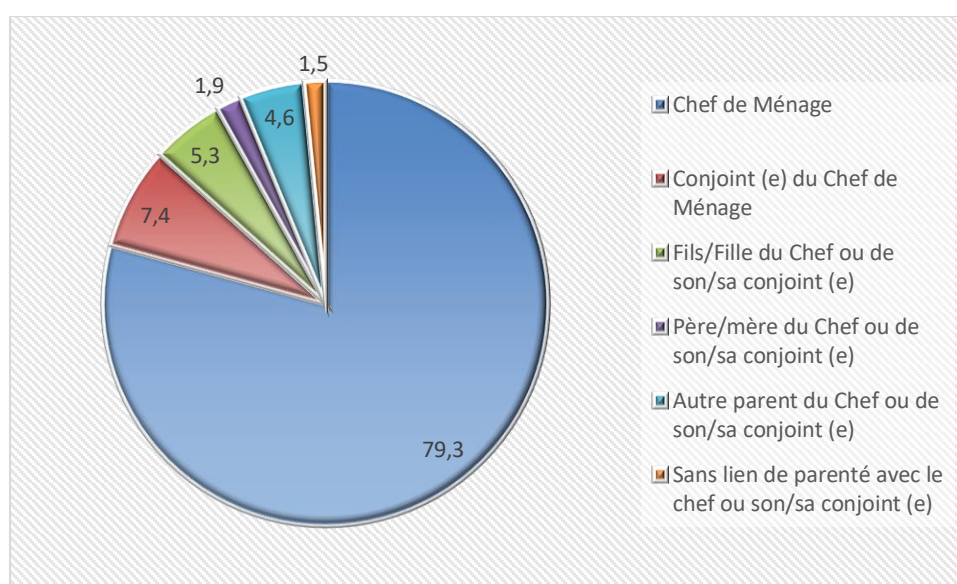
Tableau 0-1 : Répartition (%) dans la commune de Gari-Gombo des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe.

Strate de résidence	Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total
Urbaine	66,2	11,8	5,9	1,5	10,3	4,4	100,0
Rurale	82,7	6,3	5,1	2,0	3,1	,8	100,0
Ensemble	79,3	7,4	5,3	1,9	4,6	1,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le sexe des personnes enquêtées a également été pris en considération pendant la collecte. Le diagramme ci-dessous montre la répartition des ménages enquêtés en fonction du sexe des répondants.

Figure 0-1 : Répartition (%) des populations des ménages enquêtés en fonction du sexe



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

De l'histogramme ci-dessus, il ressort que 79,3% des chefs de ménages enquêtés sont de sexe masculin et 7,4% de sexe féminin. Les autres sont des fils, les filles, les autres parents et sans parenté du chef de ménage (respectivement 5,3%, 1,9%, 4,6%, 1,5%). Il présente aussi les pourcentages des résidents ayant un lien avec le chef de ménage et ceux n'ayant aucun lien. La population cible a été également observée selon le groupe d'âge du répondant et le sexe. Le tableau suivant en donne un aperçu.

Tableau 0-2 : Répartition (%) dans la commune de Gari-Gombo des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges du répondant	Sexe de l'enquêté								
	Masculin			Féminin			Total		
	Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Moins de 20 ans	14,3	1,7	3,8	9,1	2,6	4,5	11,8	2,0	14,3
[20 - 35[	25,7	33,1	31,9	51,5	39,0	42,7	38,2	34,9	25,7
[35 - 50[	45,7	39,9	40,8	12,1	27,3	22,7	29,4	36,1	45,7
Plus de 50 ans	14,3	25,3	23,5	27,3	31,2	30,0	20,6	27,1	14,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'observation de la population basée sur les groupes d'âge et le sexe laisse apparaître les faits suivants : Chez les hommes en milieu urbain, 40 % des répondants ont moins de 35 ans et 60% ont plus de 50 ans. En milieu rural, la tranche d'âge 35-50 est modale, c'est-à-dire la plus

importante avec 39,9% de répondants. Chez les femmes, la répartition des répondants de la tranche d'âge 20-35 est modale en milieu urbain et rural (respectivement 51,5%, 39%) les moins de 20 ans représentent (respectivement 9,1%, 2,6%). Dans l'ensemble, l'on peut noter une certaine hétérogénéité des distributions de pourcentage entre strate de résidence et groupe d'âges du répondant.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Cette partie présente les résultats de l'étude sur l'appréciation des ménages enquêtés sur l'approvisionnement en eau dans la commune **Gari-Gombo**. Ces différents résultats portent sur :

- L'utilisation des points d'eau par les ménages ;
- L'accessibilité des points d'eaux ;
- L'entretien et maintenance de points d'eaux ;
- La satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau par les ménages ;
- Les actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable.

II.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Lors de l'enquête, la question concernant l'utilisation des points d'eau dans la commune de Gari Gombo s'est subdivisée en deux volets comme dans la plupart des communes. Le premier volet porte sur la disponibilité des points d'eaux dans les villages ou quartiers habités en fonction des milieux de résidence, le deuxième volet de la question portait sur l'utilisation de sources publiques par les ménages. Les résultats obtenus sont consignés dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 0-3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Rivière
Urbaine	13,2	2,9	27,9	36,8	1,5	0,0	73,5	2,9
Rurale	0,4	0,0	11,8	22,7	0,4	2,0	85,9	1,6
Ensemble	3,1	0,6	15,2	25,7	0,6	1,5	83,3	1,9

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Remarquons tout d'abord que les marres, les réseaux d'adduction d'eau et le service d'utilité publique d'approvisionnement en eau sont quasi inexistants dans le cas de l'échantillon de la population de la Commune de Gari-Gombo ciblée dans cette étude. La majorité des ménages de la Commune s'approvisionnent dans une source d'eau non améliorée avec une proportion de 83,3%. 25,7% de ménages s'approvisionnent aux forages avec pompe à motricité humaine, 15,2% dans des puits à ciel ouvert. L'analyse de la disponibilité selon le milieu de résidence permet de voir que certaines voies d'approvisionnement n'existent pas dans la zone urbaine comme d'autres dans la zone rurale. Ainsi, on peut avoir des puits avec pompe électrique en milieu urbain avec 2,9% d'accessibilité aux ménages et pas en zone rurale.

Tableau 0-4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique
Urbaine	89,7
Rurale	92,9
Total	92,3

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les sources publiques d'approvisionnement en eau sont utilisées en milieu urbain et rural avec une proportion (89,7%) en milieu urbain et (92,3%) en milieu rural. La quasi-totalité des ménages s'approvisionnent dans des sources d'eau publique.

Le tableau qui suit donne la répartition des principales sources d'approvisionnement publique en eau dans la commune de Gari-Gombo.

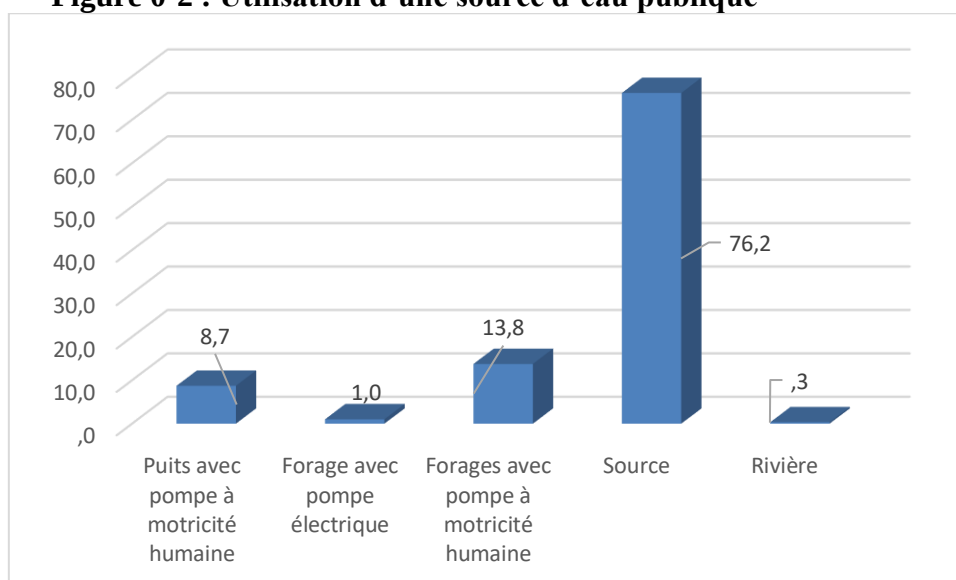
Tableau 0- 5 : Principale source d'approvisionnement en eau

Milieu de résidence	Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Total
Urbaine	19,7	4,9	16,4	57,4	1,6	100,0
Rurale	5,9	0,0	13,1	81,0	0,0	100,0
Ensemble	8,7	1,0	13,8	76,2	0,3	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort de l'analyse du tableau qu'environ 76% des ménages interrogés de cette commune s'approvisionnent à la source ; il est donc opportun de les aménager pour éviter les maladies hydriques.

Figure 0-2 : Utilisation d'une source d'eau publique



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Ce diagramme en tuyau d'orgues nous permet de voir ce que nous avons déjà dit plus haut dans la lecture du tableau. Les sources sont les plus utilisées par les ménages en zone urbaine et rurale. Les forages avec pompe à motricité humaine sont utilisés à une proportion de 13,8%.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Parlant de l'accessibilité des ménages aux principales sources d'approvisionnement en eau dans la commune de Gari-Gombo, l'enquête s'est intéressée à la disponibilité de l'eau de la principale source durant toute la journée et pendant toute l'année.

Tableau 0- 6 : Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée
Urbaine	73,5	77,9
Rurale	80,0	91,0
Ensemble	78,6	88,2

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'analyse de ce tableau laisse apparaître que 78,6% des ménages ont déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année, contre 88,2% qui déclarent que le point d'eau utilisé est disponible tout au long de la journée c'est la cas idéal.

Parmi les ménages ayant déclaré qu'ils ont accès à leurs principales sources d'approvisionnement en eau toute la journée, 22,6% en zones urbaines et 5,6% en zone rurale disent qu'il s'agit d'un puits avec pompe à motricité humaine. Par contre, 3,8% des ménages en zones urbaines affirment que ce point d'eau est un forage avec pompe à motricité humaine. L'on constate que les sources d'eau sont plus utilisées et le réseau d'adduction est quasi inexistant.

Tableau 0-7 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Puits avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Total
Urbaine	22,6	3,8	5,7	66,0	1,9	100,0
Rurale	5,6	0,0	12,1	82,3	0,0	100,0
Total	8,8	0,7	10,9	79,3	0,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

S'agissant de la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau, 80% des ménages en zones rurales déclarent que cette fréquence d'approvisionnement correspond effectivement à leur besoin contre 50% en zone urbaine comme l'illustre le tableau qui suit.

Tableau 0-8 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau		
		Une fois	Deux fois	Total
Urbaine	50,0	0,0	100,0	100,0
Rurale	80,0	40,0	60,0	100,0
Total	61,5	15,4	84,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Parmi les ménages ayant déclarés que la fréquence de la disponibilité de la principale source d’approvisionnement en eau correspond à leurs besoins, 40% des ménages en zone rurale affirment qu’ils s’approvisionnent une fois par jour et aucun ménage en zone urbaine, tandis que 60% affirment qu’elle est de deux fois par jour.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d’eau dans la commune

Tableau 0- 9 : Proportion (%) de ménages dont le de point d’eau a été panne

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d’eau a été en panne au cours des 6 derniers mois
Urbaine	26,2
Rurale	23,6
Ensemble	24,2

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L’entretien et la maintenance garantissent la durabilité et le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques ainsi que leurs utilisations, en milieu urbain 26,2% des ménages déclarent que le principal type de point d’eau a été en panne au cours des six derniers mois contre 23,6% en zone rurale.

Tableau 0-10 : Type d’acteurs de remise en service du principal type de point d’eau

Milieu de résidence	Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d’eau	Chef de village/quartier	CAMWA TER / CDE	Autres partenaires
Urbaine	8,2	0,0	1,6	0,0	4,9	0,0	11,5
Rurale	5,9	0,4	3,0	4,2	11,8	0,0	3,8
Total	6,4	0,3	2,7	3,4	10,4	0,0	5,4

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau ci-dessus nous montre que : Dans la commune de **Gari-Gombo**, les chefs de villages contribuent le plus à l’entretien des points d’eau avec une proportion de 10,4%. La contribution de la Commune est de 6,4% et les autres partenaires 5,4%. Le comité de gestion mise en place pour la gestion du point d’eau contribue à l’entretien avec une fréquence de 3,4%.

Le temps mis pour la réparation d’un point d’eau en panne est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 0-11 : Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau

Milieu de résidence	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Urbaine	25,0	50,0	18,8	6,3	0,0	100,0
Rurale	39,3	28,6	1,8	17,9	12,5	100,0
Ensemble	36,1	33,3	5,6	15,3	9,7	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'analyse de l'hydraulique dans la Commune de Gari-Gombo montre que : 36,1% des ménages utilisant un point d'eau public admet que l'intervention en cas de panne s'opère moins d'une semaine de la survenue de la panne, 33,3% entre une semaine et un mois, 5,6% entre un mois et trois mois, 15,3% pour plus de trois mois et 9,7% pour ceux des ménages bénéficiant d'une infrastructure n'ayant pas encore connu de panne.

Quant à la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau public dans la commune, plusieurs acteurs interviennent également.

Tableau 0-12 : Intervenants dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Urbaine	3,3	14,8	0,0	62,3	23,0
Rurale	9,7	11,0	0,0	73,4	12,2
Total	8,4	11,7	0,0	71,1	14,4

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En zone rurale 73,4% de ménage disent que c'est la communauté qui intervient dans la gestion de ces points d'eaux, 9,7% se prononcent en faveur des comités de gestion (COGES) et 11,7% affirment plutôt qu'il s'agit de la commune. Pour les ménages résidant en zone urbaine, la communauté intervient dans la gestion de ces points d'eau à 62,3% le COGES à 3,3%. La contribution des autres partenaires qui s'occupe des dysfonctionnements est de 23%. C'est dans l'optique de l'utilisation durable des principaux types de point d'eau existants que plusieurs acteurs se sont impliqués dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ces infrastructures hydrauliques en milieu urbain et rural.

Les ménages de la commune de Gari-gombo, dans le souci d'asseoir une gestion efficace et durable des points d'eau existants sur leur territoire, ont mis sur pieds des comités de gestion de ces points d'eau. Ainsi, chaque ménage est sommé de payer une modeste somme en guise de frais d'entretien du point d'eau en cas de panne. Ceci, selon une fréquence arrêtée de commun accord entre les usagers. Le tableau suivant présente la proportion des ménages contributeur en zone urbaine et en zone rurale.

Tableau 0-13 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES		
			Mois	Année	Total
Urbaine	1,6	3600,0	100,0	0,0	100,0
Rurale	1,7	10650,0	75,0	25,0	100,0
Total	1,7	9240,0	80,0	20,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Pour ce qui est des contributions financière, nous observons une différence significative. Les ménages en milieu rural contribuent plus annuellement au fonctionnement du COGES avec en moyenne 10650 FCFA, soit une différence de 7050 FCFA.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Selon la zone de résidence, la distance moyenne des ménages par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau varie. Ainsi, en zone urbaine, cette distance est d'environ 314,8 mètres alors qu'en zone rurale, elle est de 606 mètres.

Quant au temps moyen mis par un membre de ménage pour arriver à ces points d'eau, il est de 14 minutes, soit 14,3 en zone rurale et 12,6 en zone urbaine. Le temps moyen d'attente au point d'eau de la principale source publique d'approvisionnement en eau est de 10 minutes en zone rurale et 12,5 en zone urbaine. En général, ce temps est de 10,5 minutes. Par ailleurs, le nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau est de 15 en zone urbaine et 10 en zone rurale.

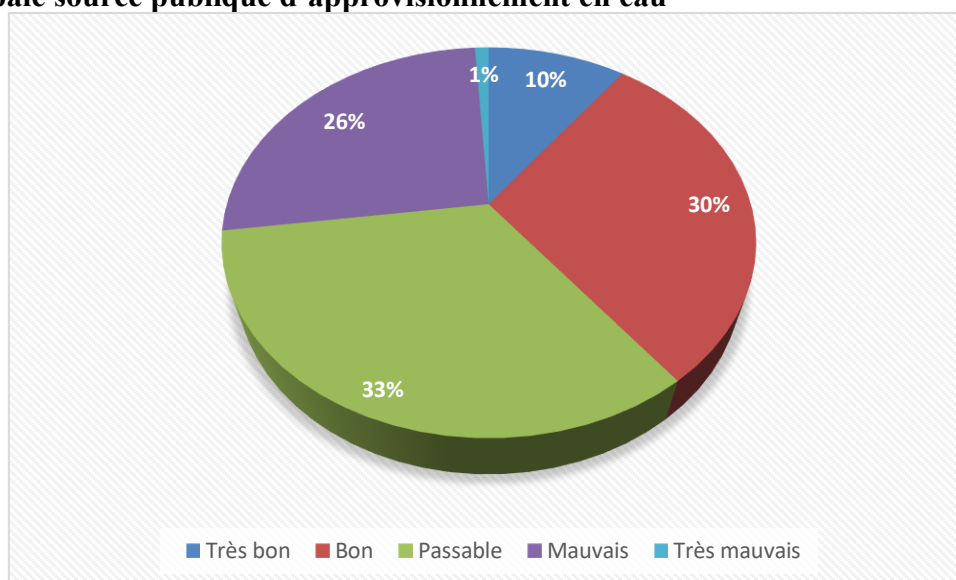
Tableau 0-14 : Accessibilité à la principale source d’approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d’approvisionnement	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d’ eau	moyen (en minutes) d’ attente au point d’ eau	personnes qu’ un ménage à l’ habitude de trouver à ce point	Répartition des ménages selon l’appréciation du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau					
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Urbaine	314,7	12,6	12,5	15,3	4,9	32,8	41,0	19,7	1,6	100,0
Rurale	606,0	14,3	10,0	10,0	11,4	28,7	31,2	27,8	0,8	100,0
Total	546,4	14,0	10,5	11,1	10,1	29,5	33,2	26,2	1,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Pour ce qui est de l’appréciation des ménages sur le service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau, les avis varient suivant les zones de résidences. En zone urbaine, seulement 4,9% de ménages jugent très bon ce service alors qu’en zone rurale 11,4% sont de cet avis. La proportion de ceux qui trouvent bon ce service de 28,7% en zone rurale contre 32,8% en zone urbaine, 31,2% jugent ce service passable en zone rurale et 41,% en zone urbaine. Ceux qui trouvent mauvais ce service rendu en zone rurale sont de 27,8% et 19,7% en zone urbaine.

Figure 0-3 : Répartition des ménages selon l’appréciation du service rendu par la principale source publique d’approvisionnement en eau



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L’eau potable est inodore, incolore, sans saveur et limpide, le tableau qui suit nous donne les caractéristique de l’eau dans la commune de Gari-Gombo.

Tableau 0-15 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d’approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages n’ayant déclarés que l’eau de la principale source d’approvisionnement en eau		
	A une d’odeur	A un goût	A une couleur
Urbaine	42,6	55,7	47,5
Rurale	47,7	50,2	50,6
Total	46,6	51,3	50,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les caractéristiques de potabilité de l’eau recueillies auprès des ménages rendent compte des faits suivants : 47,7 % des ménages en zone rurale déclare que l’eau a une odeur, de même que 50,2 % de ladite zone perçoivent le goût de l’eau et 50,6 % trouve cette eau colorée. Dans l’ensemble, les proportions correspondantes sont respectivement 46,6%, 51,3% et 50%.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

De l’ensemble des ménages enquêtés, 13,3% font savoir qu’ils ont exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Parmi ceux-ci, 14,5% des ménages en zone rurale ont effectué cette demande contre 8,8% en milieu urbain. De même la proportion des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfaite est de 8,1% en zone rurale et quasi nul en zone urbaine.

Tableau 0-16 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :				Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfaite
	Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Le comité de gestion du point d’eau	Chef de village/quartier		
Urbaine	66,7	16,7	0,0	33,3	8,8	0,0
Rurale	83,8	2,7	18,9	29,7	14,5	8,1
Total	81,4	4,7	16,3	30,2	13,3	7,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Parmi ceux qui ont exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau, 81,4% se sont adressés au Maire, 16,3% ont exprimé leur besoin à l’endroit du Comité de gestion du point

d'eau, 30,2% se sont orientés vers le Chef du village/quartier ou autres personnes, tandis que 4,7% se sont tournés vers l'Etat (MINEE) ou aux Autorités Administratives.

Quant à leur degré de satisfaction, la mesure va être développée dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 0- 17 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de résidence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
		Moins d'un mois	Total
Rurale	0,3	100,0	100,0
Ensemble	0,3	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En moins d'un mois en zone rurale, la majorité des ménages interrogés se disent satisfaits du besoin en approvisionnement en eau potable.

Le tableau ci-après donne la répartition en pourcentage de la non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Tableau 0-18 : Répartition (%) la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Eloignement du point d' eau	Mauvaise qualité de l' eau	Insuffisance des points d' approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d' eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l' approvisionnement en eau	Autres à préciser	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l' approvisionnement en eau potable
Urbaine	44,7	38,3	46,8	17,0	6,4	2,1	4,3	69,1
Rurale	40,6	51,6	53,6	24,5	0,5	5,2	0,0	75,3
Total	41,4	49,0	52,3	23,0	1,7	4,6	0,8	74,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort que : 69,1% de ménages urbains contre 75,3% de ménages ruraux ont exprimé leur non satisfaction quant à l'approvisionnement en eau potable soit une non satisfaction globale de 74,% de l'ensemble des ménages interrogés dans la Commune de Gari-Gombo. Spécifiquement, les raisons évoquées de l'insatisfaction sont nombreuses et variées tout de même que leur acuité. Ainsi, 44,7% de ménages en zone urbaine le sont pour cause d'éloignement du point d'eau contre 40,6% en zone rurale. Globalement, la mauvaise qualité d'eau a un poids de 49% d'insatisfaction réparti entre 38,3% en milieu urbain et 51,3% en

milieu rural. Quant à l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau, cette cause de non satisfaction a été pour le moins la plus importante (52,3%) soit 53,6% en strate rurale et 46,80% en strate urbaine. 23% de ménages interrogés en milieu rural ont également pointé du doigt la mauvaise gestion du point d'eau. Les autres raisons de non satisfaction, bien que moins intenses ne sont pas négligeables avec notamment 1,70% et 4,60% de ménages évoquant respectivement la lenteur de maintenance en cas de panne et le coût élevé d'approvisionnement en eau potable. Les autres raisons non spécifiées demeurent marginales avec une faible acuité de 0,80% de ménages en état d'insatisfaction.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Le service de fourniture d'eau potable doit comme tout autre service économique s'améliorer afin de réduire à sa plus simple expression la perception ou le sentiment d'insatisfaction des ménages bénéficiaires. Sous réserve des actions que pourraient mener les partenaires au développement locale, les ménages doivent eux-mêmes s'assujettir à un certain nombre d'actions pour contribuer à l'amélioration du service de fourniture d'eau potable au sein de leur communauté. Ainsi les actions envisagées par les ménages bénéficiaires se consignent dans le tableau suivant, avec notamment la propension de ceux-ci à s'y conformer.

Tableau 0-19 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Contribution pour la construction d' un point d' eau supplémentaire	Donation du site de construction d' un point d' eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s' engager en vue de l' amélioration de la Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d' eau	Encouragement à l' intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d' eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l' artisan réparateur chargé de la maintenance du point d' eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l' eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d' insalubrité impactant la qualité de l...	Autre(s) attente(s) à préciser
Urbaine	29,4	13,2	36,8	5,9	19,1	2,9	1,5	5,9	22,1	14,7	14,7
Rurale	33,7	10,2	54,1	7,8	20,0	2,7	1,6	1,2	9,8	8,6	3,9
Total	32,8	10,8	50,5	7,4	19,8	2,8	1,5	2,2	12,4	9,9	6,2

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort de ce tableau que : 32,8% des ménages sont prêts à contribuer pour la construction d'un point d'eau supplémentaire et 10,8% ont opté pour Donation du site de construction d'un point d'eau. De même pour contribuer à l'amélioration de la maintenance des points d'eau, 19,8% des ménages sont disent pouvoir contribuer financièrement.

III.3 Accès et offre de santé

Cette partie présente les résultats de l'étude sur l'appréciation des ménages enquêtés sur l'offre de santé dans la commune Gari-Gombo. Ces différents résultats portent sur :

- Les différents types de formation sanitaire ;
- La caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires ;
- L'appréciation du service rendu dans les formations sanitaires ;
- Les actions envisagées en vue de l'amélioration l'offre de santé dans les formations sanitaires.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune de Gari-Gombo

L'étude s'est également intéressée à différentes formations sanitaires publiques et privées que fréquentent les ménages enquêtés pour obtenir les soins de santé comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau 1- 20 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Publique	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Urbaine	98,5	0,0	1,5	100,0
Rurale	75,7	6,3	18,0	100,0
Ensemble	80,5	5,0	14,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort que : environ 80,5% de ménages déclarent qu'ils se rendent dans les CS/CSI, soit une proportion de 98,5% en zone urbaine et 75,7 en zone rurale. Pour ce qui est du secteur privé, 14,6% des ménages préfèrent pour la prise en charge se rendent dans des formations privées confessionnelles cela est plus observé en milieu rural soit une proportion de 18%. En zone urbaine par contre, 1,50% de ménages enquêtés préfèrent se rendre dans les dans les hôpitaux privés confessionnels que des hôpitaux privés laïc.

Pour ce qui est du choix du type de formation sanitaire, le tableau qui suit les raisons pour lesquelles les ménages enquêtés choisissent les formations sanitaires privées.

Tableau 1- 21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Urbaine	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Rurale	41,9	50,0	30,6	56,5	43,5	53,2	11,3
Ensemble	41,3	49,2	30,2	57,1	42,9	54,0	11,1

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

On observe que : 41,9% des ménages enquêtés principalement en milieu rural déclarent fréquenter les formations sanitaires privées pour les soins médicaux pour la distance, 50% en fonction des coûts, 30,6% pour l'accueil, 56,5% les préfèrent pour la qualité des soins, 43,5% en fonction de la disponibilité du personnel soignant et enfin 53,2% pour la disponibilité des médicaments.

En ce qui concerne les formations sanitaires publiques, les raisons de préférence sont sous évoquées.

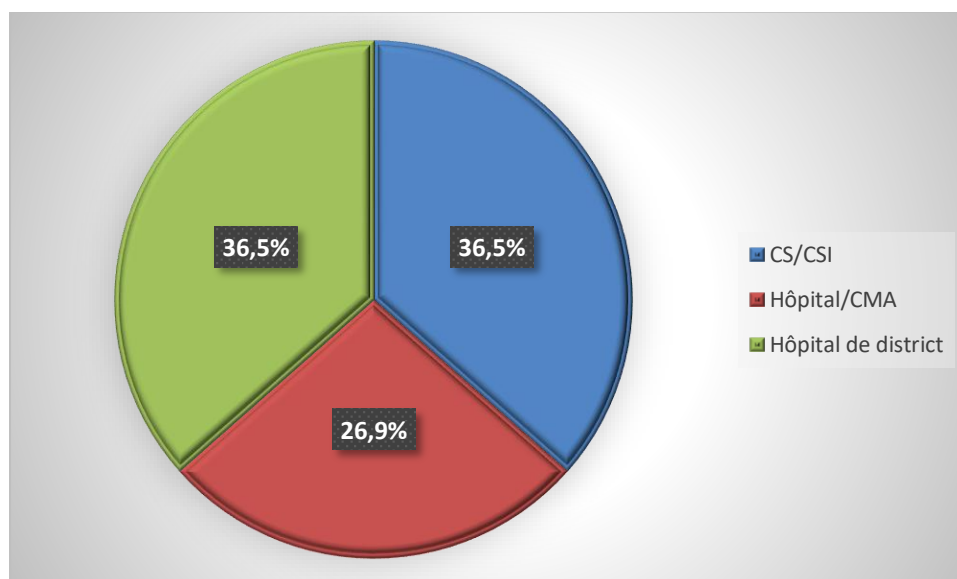
Tableau 1- 22 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?			
	CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de district	Total
Urbaine	16,4	61,2	22,4	100,0
Rurale	43,1	15,7	41,2	100,0
Ensemble	36,5	26,9	36,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En zone rurale les ménages enquêtés fréquent le plus les CS/CSI et l'hôpital de district pour les raisons des soins médicaux avec une proportion respective de 43,1% et 41,2% contre 15,7% qui préfèrent consulter dans les Hôpitaux/CMA. Par contre en zone urbaine, 16,40% de ménages enquêtés se rendent dans les CS/CSI, 61,2% dans les Hôpitaux/CMA, 22,40% dans l'hôpital de district. En somme, les ménages fréquentent dans les mêmes proportions (36,5%) les CS/CSI et l'hôpital de district pour obtenir les soins de santé, contre 26,9% pour les Hôpitaux/CMA tel que décrit dans la figure qui suit.

Figure 1- 4 : Proportion des ménages selon les préférences la formation sanitaire publique



Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Concernant la proximité des ménages avec les principales formations sanitaires publiques fréquentées, la distance moyenne que parcourt un ménage à la formation sanitaire et le temps mis par ceux-ci pour l'obtention des soins de santé, cela est illustré dans le tableau ci-après .

Tableau 1- 23 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbaine	77,6	22,4	100,0	2003,0	72,0
Rurale	59,3	40,7	100,0	6440,0	297,9
Total	63,8	36,2	100,0	5343,0	242,1

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Des analyses il ressort que : 77,60% des ménages en zone urbaine déclarent que ces formations sanitaires sont proches des ménages, contre 22,40% qui trouvent qu'elles sont éloignées. En zone rurale, 59,30% les ménages déclarent que les principales formations sanitaires publiques qu'elles fréquentent sont proches des habitations, par contre 40,7% déclarent le contraire. La distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation

sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins que les ménages enquêtés parcourent à pied est de 2003 mètre (m) en 72 minutes en milieu urbain. En milieu rural, les ménages parcourent en moyenne 6440m en 297,9 minutes pour y accéder. Le constat qui se dégage est que, les ménages en zone rurale parcourent trois fois plus de distance que les ménages en zone urbaine.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires L'obtention des soins dans une formation sanitaire passe par l'utilisation du petit matériel et par ricochet de sa disponibilité. L'enquête menée dans les ménages de la commune de Gari-Gombo s'est donc intéressée à la proportion des ménages en fonction de caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique. Les résultats de cette étude se trouvent dans le tableau ci-après.

Tableau 1- 24 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres à préciser
Urbaine	91,0	98,5	98,5	97,0	95,5	86,6	86,6	86,6	92,5	10,4
Rurale	96,1	95,1	99,0	96,6	90,2	90,2	77,9	96,1	77,5	2,0
Total	94,8	95,9	98,9	96,7	91,5	89,3	80,1	93,7	81,2	4,1

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Ce tableau montre que l'enquête a été faite dans deux strates de résidence, le milieu urbain et le milieu rural. S'agissant du milieu urbain, on observe que : plus de 91% de ménages ont accès aux ciseaux, aux seringues, à l'alcool, aux cotons, à la bétadine et aux gants ; tandis que 86,60 % de ménages accèdent facilement aux thermomètres aux tensiomètres et à la balance. En milieu rural, les proportions sont quasi identiques. Au regard de ce tableau, il ressort que l'alcool, le coton, les seringues, la bétadine, le thermomètre, les ciseaux et la balance sont les plus disponibles dans la formation sanitaire publique avec un pourcentage de plus de 90%. Quant au reste du petit matériel, c'est-à-dire le tensiomètre et la balance l'enquête révèle que les pourcentages de disponibilité dans la formation sanitaire publique oscillent entre 77,50% et 77,90%.

L'efficacité d'une formation sanitaire se caractérise aussi par la qualité des services rendus aux patients à travers son personnel soignant. C'est la raison pour laquelle, l'enquête effectuée dans les ménages de la commune de Gari-Gombo s'est appesantie d'une part sur le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée, et la perception des ménages sur l'accueil du personnel soignant d'autre part. L'étude a été menée en milieu rural et en milieu urbain. Les résultats de cette enquête sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 1- 25 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbaine	2297,8	52,2	14,9	49,3	49,3	1,5	100,0
Rurale	6520,6	70,1	20,1	18,1	69,6	12,3	100,0
Total	5476,6	65,7	18,8	25,8	64,6	9,6	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

De ce tableau, il ressort qu'en milieu urbain, le montant moyen de paiement d'une consultation ordinaire dans une formation sanitaire publique est de 2297,8 FCFA. Notons aussi que 52,20% des ménages enquêtés trouvent ce montant élevé. En outre, au regard de ces résultats, 14,90% de ménages affirment que d'autres frais non autorisés sont exigés pour l'obtention des soins. Quant à la perception des ménages sur l'accueil du personnel soignant, les résultats de ce tableau montrent que 25,80 % de ces ménages trouvent l'accueil du personnel soignant bon, tandis que 64,60% le trouve passable et 9,60% le juge mauvais. En zone rurale par contre, le montant moyen pour une consultation ordinaire dans une formation sanitaire publique s'élève à 6520,6 FCFA pratiquement le triple du montant du milieu urbain, 70,10% des populations des ménages enquêtés trouvent ce montant élevé, tandis que 20,10%

affirment que d'autres frais non autorisés sont exigés pour des soins. Concernant le jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant en zone rural, seulement 25,80% le trouve bon, 64,6% le trouve passable, tandis que 9,60% le perçoivent mauvais.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

L'enquête s'est intéressée à la façon dont les ménages perçoivent le service de santé fourni par les professionnels du secteur ainsi que les raisons de leurs insatisfactions tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1- 26 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	38,8	65,7
Rural	41,2	40,7
TOTAL	40,6	46,9

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Ainsi qu'en réponse aux questions posées sur la disponibilité des médicaments et les résolutions des problèmes de santé, 65,70% en zone urbaine ont trouvé satisfaction pour les problèmes de santé contre 40,70% en zone rurale. Quant à la disponibilité des médicaments pour les maladies fréquentes, 38,80 % des ménages de la zone urbaine contre 41,2% en zone rurale déclarent que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.

Concernant la non satisfaction des ménages à propos des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins, les ménages s'expriment en fonction des raisons de leurs insatisfactions le tableau qui suit illustre cet état des choses.

Tableau 1- 27 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l' accès aux soins de santé	Autres
Urbain	19,40	53,8	23,1	0,0	0,0	46,2	61,5	30,8	61,5	53,8	15,4
Rural	29,41	55,0	48,3	25,0	23,3	15,0	50,0	25,0	41,7	35,0	0,0
Total	26,93	54,8	43,8	20,5	19,2	20,5	52,1	26,0	45,2	38,4	2,7

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En zone rurale, les insatisfactions ayant pour raison le monnayage des soins et la mauvaise qualité équipements sont observés à une proportion de 15%. La raison la plus commune à tous les ménages est l'éloignement des formations sanitaires représenté par une proportion de 55%, suivie de l'insuffisance de médicaments représentés par 50%, l'insuffisance des équipements représentés par 41,7%. Quant aux raisons de mauvaise qualité des services offerts et mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire, la proportion est respectivement de 48,3% et 23,3% pour chacune des raisons. Par contre en zone urbaine, l'insuffisance de médicaments et l'insuffisance équipements avec une proportion de 61,5%, de même les raisons d'éloignement des formations sanitaires et coût élevé de l'accès aux soins de santé représentent une proportion de 53,8%. De même, les ménages enquêtés ont été amenés à exprimer également leur satisfaction des services offerts par la formation sanitaire fréquentée pour les soins. Il en ressort qu'en zone urbaine 19,40 % des ménages ne sont pas satisfait contre 29,41 % en zone rurale.

Compte tenu du fait que les ménages font face à plusieurs problèmes dans les différentes formations sanitaires, et que certaines actions peuvent être entrepris par eux pour améliorer leur condition de vie, les ménages de Gari-Gombo se sont donc engagés pour améliorer les services rendus dans le secteur de la santé. Comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 1- 28 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	4,5	26,9	29,9	13,4	25,4	17,9	20,9	7,5	4,5	0,0	0,0	0,0	20,9	4,5
Rural	15,7	65,2	35,8	13,2	8,3	2,9	4,4	8,8	2,9	1,0	2,5	,5	2,0	15,7
Total	12,9	55,7	34,3	13,3	12,5	6,6	8,5	8,5	3,3	,7	1,8	,4	6,6	12,9

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

En zone rurale 65,2 % certains ménages se sont engagés à faire un Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires et 26,9 % de ménages en zone rurale sont dans la même logique. Quant à la redynamisation du COGE et FOSA 25,4 % des ménages en zone urbaine se sont engagés dans cette redynamisation et 8,3 % en zone rurale.

III.4 Services de l'éducation

Cette partie présente les résultats de l'étude sur l'appréciation des ménages enquêtés par rapport à l'offre scolaire dans la commune **Gari-Gombo**. Ces différents résultats portent sur :

- La fréquentation scolaire dans la commune ;
- L'accessibilité de l'école publique dans la commune ;
- Les caractéristiques de l'environnement scolaire ;
- Le Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école ;
- L'appréciation du service de l'éducation par cycle ;
- les actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune de Gari-Gombo

L'Etat à travers le secteur éducatif et les autres partenaires au développement s'efforcent à fournir chaque année des infrastructures scolaires afin de diminuer le nombre d'analphabète au Cameroun. Dans la commune de Gari-Gombo, la proportion des enfants selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement, le milieu de résidence et la fréquentation des établissements par les enfants des ménages enquêtés sont consignés dans les tableaux qui suivent.

Tableau 2- 29 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	
Urbaine	59,04
Rurale	52,62
Ensemble	54,17

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 2- 30 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement										
	Maternel		Primaire			Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	100	0,0	100	0,0	0,0	100	0,0	100	0,0	0,0	0,0
Rural	100	0,0	97,92	1,67	0,42	100	0,0	100	0,0	100	0,0
Total	100	0,0	98,41	1,27	0,32	100	0,0	100	0,0	100	0,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort qu'en milieu urbain comme en rural et au cycle maternel, la totalité des enfants (100%) appartenant aux ménages étudiés sont inscrits dans l'ordre public. Au cycle primaire et en milieu urbain, 100% d'enfants sont inscrits dans l'ordre public. En zone rurale, 97,92% d'enfants sont inscrits dans l'ordre public, 1,27% dans le privé laïc et 0,42% dans le privé confessionnel. Quant au premier et au second cycle secondaire et dans les deux strates, la totalité des enfants (100%) appartenant aux ménages étudiés sont inscrits dans l'ordre public.

Tableau 2- 31 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement,

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement															
	Maternel		Primaire			Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		Professionnelle		Autre		Total		
	Public	Total	Public	Privé	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Total	Public	Privé	Total
Urbaine	100	100	100	0	100	100	100	100	100	0	0	100	100	100	0	100
Rurale	100	100	97,92	2,08	100	100	100	100	100	100	100	0	0	98,39	1,608	100
Ensemble	100	100	98,41	1,59	100	100	100	100	100	100	100	100	100	98,81	1,185	100

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les raisons des préférences du secteur privé au détriment du secteur public se résument dans le tableau 2-26.

Tableau 2- 32 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Rurale	100	0	100
Total	100	0	100

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort de l'analyse du tableau qu'en milieu rural les parents des enfants des ménages enquêtés préfèrent (à 100%) le privé pour la qualité d'éducation et cause d'éloignement des établissements public. De même ils sont indifférents des coûts pratiqués dans les établissements privés.

Le tableau qui suit donne répartition en fonction de la proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village/quartier et le milieu de résidence.

Tableau 2- 33 : Répartition (%) des ménages selon le milieu de résidence et la proximité de l'établissement en fonction du cycle

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	63,24	34,12	40,25	86,92	13,08	100
Primaire	60,29	48,24	50,77	90,24	9,76	100
Secondaire	57,35	17,65	26,01	77,38	22,62	100
Formation professionnelle	8,82	3,14	4,33	85,71	14,29	100
Ensemble	47,43	25,78	30,34	86,22	13,78	100

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Quant à la distance séparant ces infrastructures éducatives, 86,22% des ménages interrogés disent être à proximité des structures scolaires, parmi les ménages qui affirment être à proximité des infrastructures scolaires, 90,24% disent être à proximité de l'école primaire et 86,92%, 85,71% et 77,38% déclarent respectivement être à proximité de l'école maternelle, du centre de formation professionnelle et l'établissement secondaire.

En milieu rurale 34,12% ménages déclarent le cycle maternel disponible contre 63,24% en zone urbaine. De même ceux qui affirment disponibilité le cycle secondaire représentent une proportion de 17,65% en milieu rural alors qu'en milieu urbain on a une proportion 57,35%.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune de Gari-Gombo

En fonction de la distance parcourue pour se rendre à l'école, les apprenants de différents âges utilisent plusieurs moyens de locomotion ; le temps mis et la distance constituent des indicateurs pertinents d'accessibilité. Le tableau qui suit donne la distance parcourue par les enfants des ménages enquêtés pour se rendre aux différents établissements.

Tableau 2- 34 : Distance moyenne parcourue et temps moyen pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté

Cycle disponible	Milieu de résidence				Total	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	118,09	4,96	41,67	1,47	57,76	2,20
Primaire	339,38	13,71	1202,06	26,97	1020,44	24,18
Secondaire	7509,56	8,60	1377,67	1421,66	2668,59	1124,17
Formation professionnelle	0,0	0,0	2941,18	235294,12	2321,98	185758,51
Total	1991,76	6,82	1390,64	59186,05	1517,19	46727,27

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

A pied, les tous petits de la maternelle parcourent une distance moyenne de 118,09 m en zone urbaine en 4,96 minutes contre 41,67m en zone rural en 1,47 minutes. Pour ce qui est de la formation professionnelle, elle est localisée en milieu rural à une distance moyenne de 2941,18m du centre-ville. En somme la distance moyenne (en m) parcourue par un enfant des ménages enquêtés pour se rendre à l'établissement à pied est en moyenne de 1991,76 mètre (m) en milieu urbain pour un temps moyen de 6,82 minutes.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Les caractéristiques de l'environnement scolaire soutiennent indirectement l'apprentissage. Ils comprennent les structures physiques et virtuelles, les ressources humaines et financières ainsi que la structure organisationnelle et les opérations de l'établissement scolaire.

Tableau 2- 35 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement en zone urbaine

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	<i>a un cycle complet</i>	<i>a un atelier complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livres scolaires</i>
	Milieu urbaine				
Maternel	17,65	3,92	16,18	17,65	4,41
Primaire	50	32,16	50,00	52,94	8,82
Secondaire	23,53	11,76	22,06	23,53	0,00
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ensemble	22,79	11,96	22,06	23,53	3,31

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il en résulte de l'analyse du tableau qu'en zone urbaine, 22,79 % des ménages interrogés déclarent avoir un cycle complet d'enseignement parmi ces ménages 17,65% déclarent avoir dans la commune de Gari-Gombo, un cycle complet d'enseignement en maternelle et 23,53% pour le cycle secondaire.

La situation de la zone rurale est consigné dans le tableau ci-après/

Tableau 2- 36 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement en zone rurale

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté			
	<i>a un cycle complet</i>	<i>a un atelier complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>
	Milieu rural			
Maternel	3,92	6,67	5,88	0,78
Primaire	32,16	32,55	38,43	5,49
Secondaire	11,76	12,16	12,16	0,00
Formation professionnelle	0,00	0,39	0,39	0,00
Ensemble	11,96	12,94	14,22	1,57

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Pour ce qui est du milieu rural, 11,96 % des ménages interrogés déclarent avoir un cycle complet d'enseignement parmi ces ménages 3,92% déclarent avoir un cycle complet d'enseignement en maternelle et 32,16% pour le cycle secondaire. Ce pourcentage est quasi identique pour la disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves.

Le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et la répartition des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe est donné dans le tableau qui suit.

Tableau 2 37 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	34,06	80,65	9,68	9,68	100,0
Primaire	42,89	50,00	27,40	22,60	100,0
Secondaire	44,86	78,43	15,69	5,88	100,0
Formation professionnelle	60,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	42,21	60,70	22,27	17,03	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il en résulte de l'analyse de ce tableau qu'en moyenne, le nombre d'élève par salle de classe est d'environ 42 élèves. Pour ce qui est de l'appréciation des ménages par rapport à la fréquence de la présence des enseignants dans les salles de classe, 17,3% sont irréguliers ; la part des enseignants du primaire est importante avec un pourcentage d'environ 22,60%.

La participation des parents à l'organisation des affaires éducatives à travers l'Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE), est un gage d'une éducation de qualité, c'est le lieu où chaque parent peut émettre une idée visant à impacter positivement.

Tableau 2- 38: Proportion (%) des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
		Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	3,41	36,36	18,18	18,18	9,09	27,27
Primaire	16,09	40,38	19,23	26,92	15,38	30,77
Secondaire	4,02	7,69	23,08	15,38	7,69	61,54
Ensemble	5,88	34,21	19,74	23,68	13,16	35,53

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Une proportion de 34,21% des ménages interrogés déclarent ne pas assister aux réunions de l'APEE à cause de la durée des séances. Cet état des choses est plus observé par les parents dans le cycle primaire avec environ 40,38% qui n'assistent pas aux réunions à cause du non-respect des horaires. La non-reddition des comptes est également l'une de la non-participation des parents d'élève aux réunions de L' APEE.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Le coût de l'éducation est indicateur pertinent et pas des moindres; ainsi les frais exigibles représentent le montant que chaque parent doit s'acquitter par enfant scolarisé, à ce sujet les opinions divergent quant à l'appréciation desdits frais.

Tableau 2- 39 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Elevé	Raisonnable	Faible	
Maternel	7887,10	4522,58	4000,00	77,42	22,58	0,00	1,55
Primaire	2819,86	2889,73	2330,82	58,22	39,73	2,05	5,88
Secondaire	14452,94	8601,96	12490,20	90,20	9,80	0,00	3,10
Ensemble	6084,28	4370,31	4809,17	67,69	31,00	1,31	2,63

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les frais d'inscription, d'APEE et d'autres frais connexe diffèrent d'un cycle d'enseignement à un autre. 1,31% des ménages qui payent les frais exigibles trouvent que ses frais sont faibles. Par contre plus de la moitié (un peu plus de 58,22%) trouvent ses frais élevés. Les différents montants consignés dans les différentes rubriques de dépenses nous donnent une dépense moyenne de 7887 FCFA par enfant dans la maternelle, 2819 FCFA au primaire et 14452 FCAF pour un enfant au secondaire pour les frais d'inscription. Le niveau global de corruption est non négligeable car 2,63% des ménages ont affirmé avoir payé autre chose que les frais exigibles.

Pour ce qui est des structures endommagés (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.), les moyens de réfection déclarés par les ménages sont cités dans le tableau ci-après.

Tableau 2- 40 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
	APEE	Maire	Organis ation du village	MINEDUB / MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel	5,57	3,41	1,24	1,86	0,00	0,00
Primaire	25,39	15,48	7,12	8,67	0,31	2,17
Secondaire	10,22	4,33	1,24	3,72	0,00	1,55
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31
Ensemble	10,29	5,80	2,40	3,56	0,08	1,01

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

On observe une proportion de 10,29% des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés par les frais d'APEE parmi lesquelles, 10,22% dans le secondaire, 5,57% en maternel et 25,39% dans le primaire. D'autres les acteurs qui contribuent à la réfection tels que le Maire (5,8%), les organisations du village (2,4%) et l'Etat (3,56%).

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

L'appréciation du service de l'éducation en globe plusieurs domaines entre autre : la qualité des enseignements, les salles de classe, la ponctualité des enseignants etc.

Tableau 2- 41 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements	Absence de distribution de	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	4,64	26,67	26,67	60	40,0	0,00	6,67	33,33	53,33	26,67	66,67	0,00
Primaire	24,77	28,75	37,50	72,50	28,75	6,25	10,00	53,75	53,75	33,75	48,75	2,50
Secondaire	8,98	41,38	6,90	72,41	0,00	3,45	3,45	31,03	44,83	27,59	72,41	0,00
Ensemble	9,60	31,45	29,03	70,97	23,39	4,84	8,06	45,97	51,61	31,45	56,45	1,61

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

L'analyse de ce tableau laisse apparaître que l'enseignement maternel est le moins satisfaisant avec un taux d'insatisfaction de 4,64%. Parmi les causes des insatisfactions on a : 31,45% des

ménages enquêtés sont insatisfaits pour cause de l'éloignement des structures éducatives ; dans cette proportion l'éloignement de l'établissement secondaire est à la mode. 70,97% pour des raisons d'insuffisance d'équipement cette tendance est observée pratiquement dans tous les cycles d'enseignement.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Parmi les actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation, la Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle et le Plaidoyer pour l'affection du personnel qualifié sont des défis majeurs des populations dans la commune de Gari-Gombo ; comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau 2- 42 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d' excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l' autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l' affection du personnel	Autres
Maternel	1,24	4,02	2,48	0,93	3,10	2,17	0,62
Primaire	6,50	20,12	16,72	5,88	7,74	14,86	4,64
Secondaire	2,17	6,81	6,81	0,93	1,86	3,10	1,55
Ensemble	2,48	7,74	6,50	1,93	3,17	5,03	1,78

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

De l'analyse de ce tableau, il ressort que : les ménages sont disposés à participer la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle pour l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation avec une proportion de 7,74%. Quant au plaidoyer, 5,03 % de ménages se sont engagés à exprimer aux autorités administratives le besoin d'un personnel enseignant qualifié. Dans l'ensemble, nous notons des faibles proportions des actions menées par les ménages dans la commune de Gari-Gombo pour l'amélioration des services d'éducation.

Les actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration dans le secteur de l'éducation passent aussi par la dénonciation des enseignants indécents, l'acquittement des cotisations, l'approche genre dans le bureau l'APEE etc.

Tableau 2- 43 : Proportion (%) des actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indécents	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	4,02	0,62	0,93	1,86	2,48	0,93	0,00	1,86	1,55	0,93
Primaire	21,67	4,64	8,98	12,69	11,15	3,41	3,72	8,98	10,53	5,26
Secondaire	8,36	0,31	1,86	3,72	4,64	0,31	0,62	5,26	2,17	2,79
Ensemble	8,51	1,39	2,94	4,57	4,57	1,16	1,08	4,02	3,56	2,32

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Les proportions des actions menées par les ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le service d'éducation restent encore faibles de l'ordre de moins de 10% dans l'ensemble comme l'illustre le tableau ci-dessus.

III.5 Fourniture des services sociaux au niveau de la commune de Gari-Gombo

Les communes constituent le premier niveau d'administration publique et de premier échelon de proximité. Le domaine d'intervention de la commune est très vaste. Outre la gestion de son domaine communal, elle sert aussi d'intermédiaire entre l'Etat et les citoyens pour certaines compétences administratives.

Dans cette partie, nous nous attellerons sur : la demande des services, la perception de la lenteur dans la fourniture du service, et le niveau de satisfaction au niveau de la commune de Gari-Gombo.

III.5.1 Demande des services sociaux

La fourniture des services communaux sont mesurées d'abord par la perception de la lenteur dans la fourniture du service, ensuite par les causes de cette lenteur et enfin par l'appréhension de la corruption dans l'accomplissement desdits services.

Tableau 3- 44 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
Acte de naissance	14,9	9,0
Acte de décès	0,6	0,6
Acte de mariage	0,0	0,0
Légalisation des documents officiels	0,9	0,6
Hygiène et salubrité	0,3	0,0
Eclairage public	0,6	0,6
Aménagement des aires de jeux	0,3	0,3
Authentification des documents	0,3	0,3
Informations	0,9	0,6
Autres	0,6	0,3

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort de l'analyse du tableau la prédominance en faible proportion (14,9%) de l'établissement des actes de naissance au cours de l'année et l'absence d'établissement des actes de mariage dans la commune de Gari-Gombo.

III.5.2 La lenteur dans la fourniture du service

La notion de longueur de temps d'attente étant relative, nous la mesurons ici par la proportion des ménages ayant jugé lente, la fourniture d'un service dont ils ont été bénéficiaires auprès de l'institution communale. La durée du traitement des principaux actes et documents officiels est consigné dans le tableau ci-après.

Tableau 3- 45 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal	Temps mis pour obtenir le service communal							
	Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?							
	En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
Acte de naissance	33,3	0,0	2,1	4,2	10,4	31,3	18,8	100,0
Légalisation des documents officiels	0,0	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Eclairage public	0,0	0,0	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Informations	33,3	33,3	0,0	0,0	0,0	33,3	0,0	100,0
Autres	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il ressort de l'analyse du tableau que lors de l'établissement des actes de naissance, 31,3% des ménages enquêtés déclarent recevoir les actes au bout d'un mois et 66,7% en quelques minutes pour le traitement des documents officiels. La cause de ce retard dans le traitement des dossiers est donnée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3- 46 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service
Acte de naissance	77,08
Acte de décès	50,0
Hygiène et salubrité	100,0
Aménagement des aires de jeux	100,0
Informations	66,67
Autres	50,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

On observe de ce tableau que : pour ce qui est de l'établissement des actes de naissance, 77% des ménages ayant déjà bénéficié de ce service, trouvent sa fourniture longue, pour la légalisation des documents officiels, ainsi que la moitié des ménages qui ont déjà établi les actes de décès. Les causes de différentes lenteurs sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 3- 47 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

Service communal	Cause du temps long ou très long pour rendre service						
	Personnel indisponible /absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres (à préciser)	Total
Acte de naissance	27,0	2,7	8,1	37,8	2,7	21,6	100,0
Acte de décès	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Hygiène et salubrité	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Aménagement des aires de jeux	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Informations	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Il résulte de l'analyse de ce tableau que, 37,8% des ménages trouvent que les causes des lenteurs pour la production des actes de naissance sont principalement dues à la mauvaise organisation du personnel et 27% se plaignent de l'indisponibilité du personnel. Pour la production des actes de décès et l'aménagement des aires de jeux, les ménages pensent que le manque du personnel est la cause majeure des lenteurs observées.

La corruption est l'un de fléau qui mine notre pays ; ainsi certains employés véreux d'Etat trouvent en elle un moyen de se faire un peu d'argent. Le tableau qui suit donne la proportion des ménages enquêtés ayant monnayé pour un service au niveau de la commune.

Tableau 3- 48 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	52,08
Acte de décès	100
Eclairage public	50
Informations	33,33

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Parmi les ménages ayant eu recours à chacun des services ci-dessus mentionnés, une certaine proportion a été victime de fait de corruption afin d'en bénéficier. Ainsi plus de la moitié (52,08%) des ménages ont fait recours au monnayage pour établissement des actes de naissance. Pour l'éclairage public, 50% des ménages ayant sollicité ledit service, ont dû monnayer afin d'avoir satisfaction.

D'après ce qui précède, il devient nécessaire pour le citoyens de participer dans les activités de la commune à travers la promotion de l'engagement citoyen qui est d'une importance capitale dans l'optique de contrôler et de connaître les actions des élus au sein de la communauté.

Tableau 3- 49 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Service communal	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Urbaine	5,9	1,47	1,47	10,29	5,9
Rurale	0,8	0,39	0,39	1,96	3,5
Ensemble	1,9	0,62	0,62	3,72	4,0

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Pour une bonne communication sur les actions de la commune, les élus locaux se prêtent à un jeu qui consiste à informer la communauté sur les actions antérieures et programmer les actions futures (budget programme). Pour ce qui est du cas de la commune de Gari-Gombo, en zone urbaine, 5,9% des ménages questionnés ont approuvé la volonté de communiquer de l'exécutif communal contre 0,8% en zone rurale, 0,62% pour la communication sur le budget annuel. 10,29% en milieu urbain approuve la volonté d'accompagner la commune dans les actions de développement et 5,9% dans la programmation et la budgétisation des actions au développement.

III.5.3 Niveau de satisfaction

L'appréciation des services communaux passe par la connaissance de la frange des ménages non satisfaits par lesdits services et les raisons de leur insatisfaction. Les tableaux qui suivent nous illustrent la proportion des ménages non satisfaits.

Tableau 3- 50 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon le milieu de résidence

Service communal	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux
Urbaine	61,77
Rurale	62,75
Ensemble	62,54

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Tableau 3- 51 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Service communal	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbaine	47,6	47,6	0,0	28,6	23,8	19,0	50,0	21,4	4,8	0,0
Rurale	50,0	50,6	21,9	33,1	13,1	33,1	53,1	28,1	10,0	3,1
Ensemble	49,5	50,0	17,3	32,2	15,3	30,2	52,5	26,7	8,9	2,5

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Parmi les 61,77% des ménages en zone urbaine non satisfaits des services communaux, 47,6% de ménages sont insatisfaits à cause de la lourdeur dans le traitement des dossiers et pour d'autres raisons non spécifiées, 50% à cause de la méconnaissance des actions menées par la commune et 21,4% pour manque de confiance envers l'exécutif municipal. En milieu rural, sur les 62,75% des ménages non satisfaits, environ 50% des ménages sont insatisfaits à cause de la lourdeur et d'autres raisons non spécifiées, 53% pour cause de méconnaissance des actions menées par la commune et 28,1% pour manque de confiance envers l'exécutif municipal.

III.5.4 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tout comme dans le cas des services hydrauliques et de l'éducation, face aux insuffisances relevées, les ménages envisagent de se conformer à un certain nombre d'actions aux fins d'améliorer les services communaux.

Tableau 3- 52 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Service communal	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbaine	22,1	7,35	52,94	17,6	2,94	0	16,2	11,76	26,47	14,7
Rurale	42,4	3,14	42,35	6,67	4,70	1,96	13,3	10,59	24,31	12,2
Ensemble	38,1	4,02	44,58	8,98	4,33	1,55	13,9	10,84	24,77	12,7

Source : Enquête CCAP2, commune 2022

Dans l'optique d'améliorer la qualité des services communaux en zone urbaine, 22,1% des ménages non satisfaits sont prêts à s'engager dans la contribution à la diffusion de l'information communale auprès de la communauté, 7,35% des ménages sont prêts à s'engager dans l'alimentation et l'exploitation des boîtes à suggestions, 52,94% des ménages non satisfaits sont prêts à s'engager dans la participation aux actions communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes), 17,6% des ménages sont prêts à s'engager dans la consultation du babillard de la commune, 26,47% des ménages non satisfaits sont prêts à s'engager dans la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune et 14,7% pour autres actions non spécifiées.

En milieu rural, 42,4% des ménages non satisfaits sont prêts à s'engager dans la contribution à la diffusion de l'information communale auprès de la communauté, 4,7% des ménages non satisfaits sont prêts à s'engager dans l'animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires, 1,96% des ménages non satisfaits sont prêts à s'engager dans le suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires, 24,31% des ménages non satisfaits sont prêts à s'engager dans la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune et 12,2% pour autres actions non spécifiées.

CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

Objectif général : Améliorer la satisfaction des ménages de la Commune de Gari-Gombo par rapport à l’offre des services dans les domaines de l’hydraulique, de la santé, de l’éducation et des services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
HYDRAULIQUE	- Faible couverture de la commune en point d’eau potable	- construction des points d’eau potables supplémentaires ; - réhabilitation des points d’eau en panne	X	X
	Utilisation par une grande partie de la population des sources/rivières et des puits à ciel ouvert comme principale source d’approvisionnement en eau	- construction des points d’eau potables supplémentaires ; - réhabilitation des points d’eau en panne	X	X
	Entretien des points d’eau	- Redynamisation des comités de gestion ; - Formation des artisans réparateurs locaux	X	
SANTE	- Couverture spatiale de la commune en formations sanitaires	- Création, construction et équipement des centres de santé supplémentaires		X
	- Gestion des stocks de médicaments dans les formations sanitaires	- Approvisionnement régulier des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux ; - Renforcement des capacités des commis des pharmacies en gestion des stocks		X
	- Mauvaise qualité de l’accueil dans les formations sanitaires	- Sensibilisation du personnel sur l’accueil qui doit être réservé aux patients		X
EDUCATION	- Faible couverture de la commune en établissements d’enseignement secondaire	- Création, construction et équipement de nouveaux établissements d’enseignement secondaire		X

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre	
			Local	Central
	- Absence dans la commune d'un établissement professionnel de type SAR/SM	- Création, construction et équipement d'un établissement de formation professionnelle de type SAR/SM		X
	- Insuffisance du nombre de salles de classes et d'équipements des salles existantes à tous les niveaux d'enseignement	- Construction et équipement de nouvelles salles de classe - Equipement des salles de classes existantes	X	X
	- Coût élevé des frais d'inscription et d'APEE surtout au primaire et au secondaire	- Réduction des frais d'inscription et d'APEE - Sensibilisation des parents sur la gratuité de l'école primaire	X	X
SERVICES COMMUNAUX	- Faible sollicitation des services communaux par la population	- Information de la population sur les offres de services de la commune	X	
	- Faible visibilité des actions de la commune	- Amélioration de la communication sur les activités communales - Organisation par les conseillers municipaux des réunions de compte-rendu de session du conseil municipal aux populations pour informer ces dernières relativement aux réalisations de la commune	X	
	- Opacité sur l'information de la population concernant le budget communal et son exécution	- Publication du budget communal et du compte administratif	X	
	- Faible implication des populations dans la gestion communale	- Invitation des représentants des communautés aux ateliers d'élaboration des plans d'investissement annuel et du budget de la commune	X	

IV. 2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
Santé												
Harmonisation d'un plan de communication et d'orientation des patients	-Implantation territoriale des FOSA	Plaidoyer et lobbying	Identification, recensement et cartographie des FOSA	- Usagers - Chefs de familles ou ménages	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Nbre de FOSA actuelles	+20% d'amélioration	Carte sanitaire		80% des prévisions
	-Types de FOSA accessibles		Classification des FOSA en congruence avec chaque modèle type d'architecture et plan	- Société Civile - Conseillers municipaux - Conseil Régional	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Types de FOSA actuelles		District de Santé et DR MINSANTE		100% des prévisions
	Sécurité des infrastructures de la FOSA		Vérification de la présence et fonctionnement d'un système de sécurité	- Chefs de structures socioéducatives formatives	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action		40% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE		100% des prévisions
	Services techniques en termes d'infrastructures distinctes		Vérification de la présence des services techniques en termes d'infrastructures distinctes	- Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE		100% des prévisions
	Fonctionnement et pertinence des FOSA		Etat des lieux du fonctionnement et des besoins des FOSA		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE		100% des prévisions
	-Panneaux d'orientation au sein de chaque FOSA	Communication transversale verbale et non verbale	Vérification de la présence et disposition des panneaux d'orientation		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE		100% des prévisions
	Vecteurs de communication		Vérification de la présence et fonctionnement des services d'accueil -orientation - renseignements		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+60% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires		100% des prévisions
Implémentation des objectifs et des priorités en matière de santé au CMR	Gestion des urgences	Adaptation locale de l'exigence santé de qualité pour tous	Vérification de la présence et fonctionnement du service des urgences et services numériques	Ibidem	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+25% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE		60% des prévisions
	Personnel administratif		Vérification de la présence et fonctionnement d'une direction et régie financière		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+10% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE		75% des prévisions
	-Plateau technique		Vérification des types de professionnels de la santé et ratio avec la population de couverture		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+15% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR		70% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
										MINSANTE		
	Equipement - matériels biomédicaux et environnementaux		Vérification des équipements - matériels biomédicaux et d'assainissement/recyclage ou incinération en congruence avec le type de FOSA de 1 à 6		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+35% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE		80% des prévisions
	Stratégies avancées de vaccination		Vérification des équipements - matériels biomédicaux et pertinence des vaccinations en commençant par les produits médicaux		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+45% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE, ASC des OBC		90% des prévisions
	Réduction des infections - maladies endémiques - épisodiques et épidémiques		Vérification des divers types de santé préventive et pertinence de la nature et qualité des soins en commençant par les produits médicaux et pharmaceutiques		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+25% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE, ASC des OBC		50% des prévisions
	Gestion des usagers		Vérification de la présence et fonctionnement des services d'accueil -orientation - renseignements		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+52% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE, ASC des OBC		65% des prévisions
	Gestion des patients	Mise en cohérence entre le système de santé camerounais, le système d'information sanitaire et le système des données	Vérification des types de professionnels de la santé et ratio avec le taux de fréquentation de la FOSA	Ibidem	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+45% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE, ASC des OBC		85% des prévisions
	Gestion des malades											
	Accès aux soins											
	Accès aux médicaments		Vérification de la présence et fonctionnement d'une pharmacie		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	FOSA, District de Santé et DR MINSANTE, ASC des OBC, CENAME		75% des prévisions
	Toilette et séjour funèbres		Vérification de la présence et fonctionnement d'une unité de services mortuaires avec morgue		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+35% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE		80% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
Approvisionnement en eau potable												
Harmonisation d'un plan de communication et pratiques communautaires en liaison avec la protection des cours d'eau, sources d'eau et puits aménagés grâce au renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion	-Protection des cours d'eau servant d'eau de boisson	Plaidoyer et lobbying, mise en commun des intelligences - savoirs - connaissances et expériences et ressources financières	- Identification, recensement et cartographie des points d'eau et sources d'eau - Zonage des espaces naturels accessibles au public avec mise en défens objective	- Usagers - Chefs de familles ou ménages - Société Civile - Conseillers municipaux - Conseil Régional - Chefs de structures socioéducatives formatives - Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+60% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		90% des prévisions
	-Protection des sources d'eau servant d'eau de boisson				2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+40% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		80% des prévisions
	-Protection des puits aménagés servant d'eau de boisson				2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+40% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		90% des prévisions
	Potabilisation périodique des puits aménagés et sources d'eau		Formation professionnalisante des diverses parties prenantes à la technique de potabilisation des eaux	- Sectoriels clés en liaison avec la Mairie - Prestataires de service spécialisé à potabilisation	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		90% des prévisions
Appui à la création des points d'eaux, forages et puits aménagés d'utilité	Equipement et matériels environnementaux, forages, sources d'eau et puits aménagés	Adaptation locale de l'exigence de santé de qualité pour tous	Appui à la génération des fonds communautaires d'investissement public	- Tout sectoriel de proximité et âme de bonne volonté en liaison avec la Mairie et les chefs de villages /quartiers - Société Civile en liaison avec Chefs de familles et Leaders confessionnels - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		60% des prévisions
			Collecte des taxes et impôts pour financement des travaux	Mairie	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		80% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
			Création des points d'eaux, forages et puits aménagés d'utilité	- Prestataires de services spécialisés	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+40% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		70% des prévisions
Facilitation de la mise sur pied ou restructuration d'un réseau de distribution en eau potable à partir des points d'eaux et puits aménagés d'utilité créés	Réseau de distribution en eau potable	Mise en œuvre de l'appropriation et participation communautaire	Mise sur pied d'un réseau de distribution en eau potable	- Tout âme de bonne volonté en liaison avec la Mairie et les chefs de villages/quartiers - Société Civile en liaison avec Chefs de familles et Leaders confessionnels - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		80% des prévisions
	Puits aménagés et sources d'eau		Création des puits aménagés ou assainissement et protection des sources d'eau	- Prestataires de services spécialisés en liaison avec la Mairie et les chefs de villages/quartiers + Société Civile	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		80% des prévisions
	Forages à motricité humaine ou électrique		Création et protection des forages, restauration des anciens forages en panne		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		80% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
		Education										
Socialisation et protection sociale par la construction des valeurs sociales pour le Développement Durable	Types de structures socioéducatives formatives	- Plaidoyer et lobbying - Contrôle de la qualité et pertinence du processus enseignements – apprentissage - Appui au	Classification et répertoire de structures socioéducatives formatives	- APEE - Conseil d'établissement - Parents d'élèves ou étudiants - Chefs de familles ou ménages	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+35% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, familles ou chefs de ménages, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		60% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
	Couverture territoriale en structures socioéducatives formatives	recrutement et paiement des enseignants ou formateurs - Appui à la création de nouvelles structures socioéducatives formatives	Identification, recensement et cartographie des infrastructures socioéducatives formatives	- Société Civile - Conseillers municipaux - Conseil Régional - Chefs de structures socioéducatives formatives	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, familles ou chefs de ménages, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		65% des prévisions
	Types et qualité des enseignants ou formateurs	- Appui à la construction des salles de classe et ateliers	Identification, recensement et cartographie des enseignants ou formateurs	- Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+45% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		60% des prévisions
	Ratio enseignants ou formateurs par apprenants		Confrontation entre le nombre d'enseignants ou formateurs et le nombre d'apprenants		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+35% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		60% des prévisions
	Taux brut de scolarisation		Contrôle suivi entre les déclarations écrites et les apprenants physiques en situation de classe		2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+35% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		60% des prévisions
	Taux d'abandon scolaire				2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		75% des prévisions
	Taux de fréquentation des structures socioéducatives formatives				2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		75% des prévisions
Appui à la transition instructive formative et à l'autonomie des apprenants en liaison avec la scolarisation des parents	Taux de réussite par discipline et compétence dans les cours intermédiaires	Suivi et évaluation collaborée des apprenants en vue d'une intégration des	- Enquête et sondage - Etude comparée - Contre-expertise des données communiquées par les structures socioéducatives	- APEE - Conseil d'établissement - Parents d'élèves ou étudiants	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés,		40% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
		enseignements et pratiques scolaires	formatives	- Chefs de familles ou ménages - Société Civile - Conseillers municipaux - Conseil Régional - Chefs de structures socioéducatives formatives - Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.						Société Civile		
	Taux de réussite par discipline et compétence aux examens et concours				2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		40% des prévisions
	Taux de diplômés ou formés bénéficiant d'une installation professionnelle ou emploi				2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+20% d'amélioration	Structures socioéducatives formatives, leaders communautaires, apprenants, sectoriels clés, Société Civile		50% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
		Fourniture des services communaux										
L'action économique	Activités inclusives et créditrices employeuses de production agricole, pastorale, artisanale et piscicole d'intérêt communal	Promotion des activités de production agricoles, pastorales, artisanales et piscicoles d'intérêt communal	Appui à la réalisation et contrôle de l'activité, assainissement des procédures y afférentes, suivi et évaluation itératif	- Usagers - Chefs de familles ou ménages - Société Civile - Conseillers municipaux - Personnels de la Commune - Conseil Régional - Chefs de structures socioéducatives formatives - Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+20% d'amélioration	Commune, Services des finances et impôts, leaders communautaires, opérateurs économiques, sectoriels clés, Société Civile		35% des prévisions
	Marchés, gares routières et abattoirs construits et générateurs de revenus	Construction, équipement, gestion et entretien des marchés, gares routières et abattoirs			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+20% d'amélioration	Commune, Services des finances et impôts, leaders communautaires, opérateurs économiques, sectoriels clés, Société Civile		35% des prévisions
	Populations ayant accès aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois	Appui aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	Commune, Services des finances et impôts, leaders communautaires, opérateurs		55% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
										économiques, sectoriels clés, Société Civile		
Protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles	Toutes les couches sociales ayant accès à l'eau potable	Alimentation en eau potable	Appui à la réalisation et contrôle de l'activité, assainissement des procédures y afférentes, suivi et évaluation itératif	- Usagers - Chefs de familles ou ménages - Société Civile - Conseillers municipaux - Personnels de la Commune - Conseil Régional - Chefs de structures socioéducatives formatives - Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		55% des prévisions
	Rues – lieux publics et habitations salubres et indemnes de pollution et nuisance	Lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+25% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		50% des prévisions
	Ressources en eaux souterraines et superficielles protégées et saines aussi bien à consommation humaine que pour le travail	Protection des ressources en eaux souterraines et superficielles			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+40% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		70% des prévisions
Planification, aménagement du territoire, urbanisme et habitat	Occupation rationnelle et pacifique des sols, authenticité et archivage des documents d'urbanisme -d'aménagement - de rénovation urbaine et de remembrement	Elaboration des plans d'occupation des sols, des documents d'urbanisme, d'aménagement concerté, de rénovation urbaine et de remembrement	Appui à la réalisation et contrôle de l'activité, assainissement des procédures y afférentes, suivi et évaluation itératif	- Usagers - Chefs de familles ou ménages - Société Civile - Conseillers municipaux - Personnels de la Commune - Conseil Régional - Chefs de structures socioéducatives formatives - Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		70% des prévisions
	Viabilité, authenticité et archivage des aménagements non conflictuels	Opérations d'aménagement			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+60% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		80% des prévisions
	Viabilité, authenticité et archivage des certificats d'urbanisme, autorisations de lotir, permis d'implanter et de construire ou de démolir	Délivrance des certificats d'urbanisme, des autorisations de lotir, des permis d'implanter, des permis de construire et de			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+65% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		80% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
		démolir										
	Viabilité, authenticité et archivage de la création et entretien des voiries municipales puis des travaux connexes	Création et l'entretien de voiries municipales, ainsi que la réalisation de travaux connexes			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+60% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		80% des prévisions
	Electrification des zones nécessiteuses	Contribution à l'électrification des zones nécessiteuses			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		45% des prévisions
Promotion de la sante, population et action sociale	Accès à l'acte de naissance légal et authentique	Promotion de l'état civil par l'accès à la filiation	Appui à la réalisation et contrôle de l'activité, assainissement des procédures y afférentes, suivi et évaluation itératif	- Usagers - Chefs de familles ou ménages - Société Civile - Conseillers municipaux - Personnels de la Commune - Conseil Régional - Chefs de structures socioéducatives formatives - Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+60% d'amélioration	Commune, leaders communautaires, chefs de familles, chefs de villages et quartiers, sectoriels clés, Société Civile		80% des prévisions
	Centres de santé à intérêt communal conformes à la carte sanitaire, territorialement bien localisés et couvrant les populations	Création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal, conformément à la carte sanitaire			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+50% d'amélioration	Commune, FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		60% des prévisions
	Professionnels de santé en nombre optimal, territorialement bien répartis pour couvrir les besoins des populations	Recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres médicaux d'arrondissement			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+60% d'amélioration	Commune, FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, sectoriels clés		70% des prévisions
	FOSA et établissements sociaux en nombre optimal, territorialement bien répartis pour couvrir les besoins des populations	Assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+60% d'amélioration	Commune, FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, MINAS, MINPROFEF		70% des prévisions
	Disponibilité en nombre optimal territorialement bien répartis, des	Contrôle sanitaire dans les établissements			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat	Etat des lieux actuel	+40% d'amélioration	Commune, FOSA, leaders communautaires,		65% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
	établissements de fabrication - conditionnement - stockage ou de distribution des produits alimentaires - installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises	de fabrication, de conditionnement, de stockage, ou de distribution de produits alimentaires, ainsi que des installations de traitement des déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises.					de l'action			usagers, District de Santé et DR MINSANTE, MINAS, MINPROFEF		
	Centres de promotion et de réinsertion sociale, pertinents et territorialement bien répartis	Participation à l'entretien et à la gestion, en tant que de besoin, de centres de promotion et de réinsertion sociales			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+40% d'amélioration	Commune, FOSA, leaders communautaires, usagers, District de Santé et DR MINSANTE, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN,		60% des prévisions
Promotion de l'éducation, alphabétisation et formation professionnelle	Ecoles maternelles et primaires puis établissements préscolaires fonctionnels et efficaces stratégiquement dans toute la Commune	Création, conformément à la carte scolaire, la gestion, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la Commune	Appui à la réalisation et contrôle de l'activité, assainissement des procédures y afférentes, suivi et évaluation itératif	- Usagers - Chefs de familles ou ménages - Société Civile - Conseillers municipaux - Personnels de la Commune - Conseil Régional - Chefs de structures socioéducatives - Chefs de villages et quartiers - Brigade communautaire mobile - Etc.	2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS, chefs de quartiers et villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		50% des prévisions
	Personnel enseignant et d'appoint recrutés et pris en charge dans les écoles maternelles et primaires puis établissements préscolaires	Recrutement et la prise en charge du personnel enseignant et d'appoint desdites écoles			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	+30% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS, chefs de quartiers et villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		50% des prévisions
	Matériels et fournitures scolaires disponibles en quantité suffisante dans chaque école	Acquisition du matériel et de fournitures scolaires			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	43% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS, chefs de quartiers et		60% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
	maternelle ou primaire - ETS préscolaire									villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		
	Lycées et collèges d'Etat bien gérés de manière collaborée par le biais des structures de dialogue et de concertation (APEE, Conseils d'ETS, Société Civile, Mairie et autres, etc.)	Participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges de l'Etat et de la Commune par le biais des structures de dialogue et de concertation			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	40% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS, chefs de quartiers et villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		50% des prévisions
	Analphabétisme réduit en relation avec le Conseil Régional et autres, etc.	Exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme, en relation avec l'administration régionale			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	25% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS, chefs de quartiers et villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		40% des prévisions
	Infrastructures pertinentes et équipements éducatifs efficaces disponibles en quantité suffisante dans chaque structure socioéducative formative pour implémenter des ateliers pratiques	Participation à la mise en place et à l'entretien des infrastructures et des équipements éducatifs			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	25% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS, chefs de quartiers et villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		40% des prévisions
	Jeunes et apprenants continuellement formés/recyclés	Elaboration d'un plan prévisionnel local de formation et de recyclage			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	35% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS, chefs de quartiers et villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		45% des prévisions
	Insertion ou réinsertion professionnelle régulières et	Elaboration d'un plan communal d'insertion ou de			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat	Etat des lieux actuel	45% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS,		60% des prévisions

Action	Indicateurs de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale atteinte par
	progressives des personnes vulnérables ou tout autre ayant droit	réinsertion professionnelle					de l'action			chefs de quartiers et villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		
	Centres de formation efficaces et pertinents par leur équipement, territorialement bien répartis dans la Commune	Participation à la mise en place, à l'entretien et à l'administration des centres de formation			2022	2025	Cf. indicateurs de résultat de l'action	Etat des lieux actuel	45% d'amélioration	Commune, structures socioéducatives, APEE, conseils d'ETS, chefs de quartiers et villages, leaders communautaires, usagers, MINAS, MINPROFEF, MINJEUN, CAF, CEBNF		55% des prévisions

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

L'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique réalisée dans la commune de Gari-Gombo permis de mettre en relief la perception du niveau de satisfaction des populations de cette commune par rapport aux services qui leurs sont fournis dans les domaines de la santé, l'éducation, l'hydraulique et par l'institution communale. Les résultats de cette enquête ont permis de dégager les points forts et les points à améliorer et de formuler des recommandations pour améliorer le niveau de satisfaction des ménages par rapports aux services qui leur sont fournis dans chacun de ces secteurs dans cette commune.

Secteur de l'hydraulique

➤ Points forts :

- Existence dans la commune des points d'eau potable (forages et puits avec pompe à motricité humaine) ;
- Montant payé pour l'accès à l'eau jugé raisonnable par la majorité des ménages qui payent pour avoir de l'eau de leur principale source d'approvisionnement ;
- Dynamisme des comités de gestion des points d'eau dans leur entretien ;
- Disponibilité de l'eau pendant toute l'année dans les principales sources d'approvisionnement pour plus de la moitié de la population.

➤ Points à améliorer

- Utilisation par une grande partie de la population des sources/rivières comme principales source d'approvisionnement en eau ;
- Qualité de l'eau destinée à la consommation des ménages ;
- Faible couverture de la commune en points d'eau potable ;
- Entretien et maintenance des points d'eau existant.

Secteur de la santé

➤ Points forts :

- La majorité de la population sollicite de préférence la médecine moderne pour leurs problèmes de santé ;
- L'accueil dans les formations sanitaires est apprécié par la majorité les patients ;
- L'assiduité du personnel de santé ;
- Le personnel qualifié est affecté dans les formations sanitaires ;

- La disponibilité du petit matériel et des consommables médicaux dans les formations sanitaires ;

- L'existence des salles d'hospitalisation

- L'existence de pro-pharmacie dans les formations sanitaires ;

➤ **Points à améliorer**

- La distance entre le centre de santé le plus proche et le domicile ;

- La gestion des stocks des médicaments dans les formations sanitaires ;

- La disponibilité et la qualité des équipements sanitaires ;

- Mauvaise qualité des services offerts ;

- L'insuffisance de l'effectif du personnel.

Secteur de l'éducation

➤ **Points forts :**

- Existence dans la commune des établissements des trois cycles d'enseignement ;

- Bonne couverture de l'espace communal en écoles primaires ;

- Majorité des établissements scolaires à cycles complets ;

- Assiduité des enseignants (réguliers dans les salles de classe) ;

- Dynamisme des APEE dans l'entretien des établissements scolaires

➤ **Points à améliorer**

- Faible couverture de la commune en établissements secondaires ;

- Absence dans la commune d'un établissement de formation professionnelle tel que la SAR/SM ;

- Insuffisance du nombre de salles de classes dans tous les niveaux d'enseignement ;

- Insuffisance des équipements dans les établissements ;

- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;

- Cout élevé des frais exigibles pour inscrire les enfants à l'école.

Services communaux

➤ **Points forts**

- Offre de service diversifiée ;

- Accueil des usagers sollicitant des services jugé globalement correct ;
- Implication de la population dans la programmation et la budgétisation des actions de développement.

➤ **Points à améliorer**

- Faible sollicitation des services communaux par la population ;
- Temps d'attente des services jugé long par une bonne partie des ménages ;
- Faible visibilité des actions de la commune ;
- Existence des vellétés de corruption au sein du personnel ;
- Faible implication des populations dans la gestion communale ;
- Faible information de la population sur le budget communal et son exécution ;

Les recommandations formulées dans chacun de ces secteurs sont les suivantes :

Secteur de l'hydraulique:

- Construction de points d'eau potable supplémentaires ;
- Traitement de l'eau destinée à la consommation des ménages ;
- Mise en place systématique des comités de gestion pour chaque point d'eau ;
- Renforcement des capacités des comités de gestion pour l'entretien des points d'eau ;

Secteur de la santé:

- Création, construction et équipement des centres de santé supplémentaires ;
- Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et consommables médicaux ;
- Équipements des formations sanitaires;
- Amélioration de la qualité des services offerts ;
- Affectation du personnel dans les formations sanitaires.

Secteur de l'éducation:

- Création des établissements supplémentaires d'enseignement secondaire
- Construction et équipement de nouvelles salles de classes ;
- Equipement des salles de classes existantes ;
- Plaidoyer pour l'affectation des enseignants ;

- Réduction des frais exigibles (inscription et APEE).

Services communaux:

- Information de la population sur les offres de service de la commune ;
- Amélioration de la communication sur les activités communales ;
- Activation d'une cellule de lutte contre la corruption dans la commune et sensibilisation des usagers sur la gratuité du service public ;
- Plus d'implication des populations dans la prise des décisions ;
- Organisation par les conseillers municipaux de réunions de compte-rendu des sessions des conseils municipaux aux populations pour informer les populations sur le budget communal et son exécution.

ANNEXES:

Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements